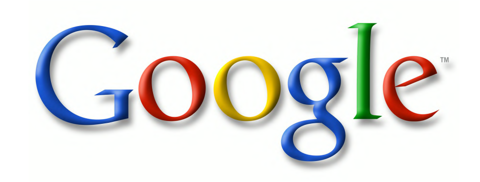
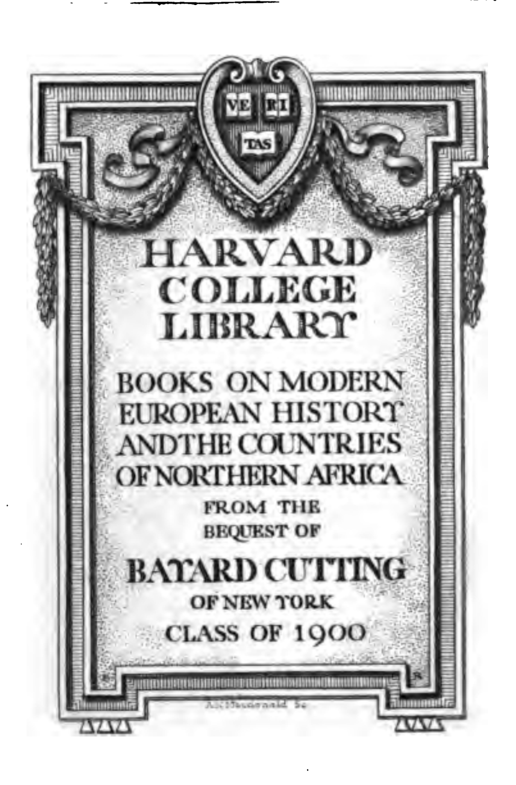
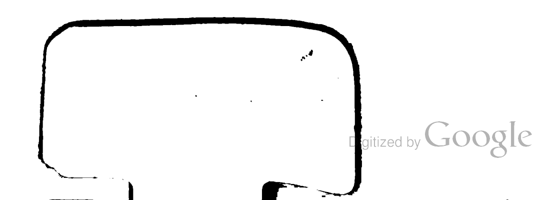

Google




VE RI
TAS
HARVARD
COLLEGE
LIBRARY
BOOKS ON MODERN
EUROPEAN HISTORY
AND THE COUNTRIES
OF NORTHERN AFRICA
FROM THE
BEQUEST OF
BAYARD CUTTING
OF NEW YORK
CLASS OF 1900



L'ESCALADE



OFFERT A LA JEUNESSE GENEVOISE PAR LE CONSISTOIRE ET LA COMPAGNIE DES PASTEURS DE L'ÉGLISE NATIONALE PROTESTANTE DE GENÈVE.

Ch. EGGIMANN & Cie
EDITEURS ❧ GENÈVE

L'ESCALADE


ihs
A BIEN FAIRE NE TE LASSE
DE LOUANGES TE PASSE
C E
GENEVE

L'ESCALADE

TROIS RÉCITS

PAR

H. DENKINGER, A. GUILLOT, Ch. GOTH

Avec une Préface par E. LATOUR

Des vers par Ch. BONIFAS, D. DELÉTRA, J.-L. BOISSONNAS,
H. RŒHRICH

Et des Documents recueillis par J.-Eug. CHOISY

Illustrations de Ph. SEREX

Ch. EGGIMANN & Cie
ÉDITEURS -- GENÈVE
1902



PRÉFACE

« Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! » que de fois n'avons-nous pas entendu des gens fort honorables laisser échapper cette exclamation et, l'adoptant comme règle de leur vie, ne les avons-nous pas vu se complaire dans l'inaction et rester à l'écart de toute préoccupation, de tout mouvement étranger à leur métier ou à leur profession. Leur idéal est de ne penser qu'à soi, d'éviter les responsabilités, de fuir tout contact avec leurs semblables de peur qu'un surcroît de besogne, qu'un travail parfois difficile, ingrat, mais qu'ils sont les premiers à reconnaître utile, ne vienne troubler leur quiétude égoïste.

Oh ! si tu as de telles pensées, ami lecteur, je t'en prie, ouvre ce petit livre et lis..... mais lis avec ton cœur, puis écoute sa voix :

« Crois-tu que cette minuscule Genève du XVIIe siècle, dont les faits glorieux viennent de se dérouler devant tes yeux, ne possédait que des citoyens imbus de la vérité de cette maxime : « *Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire* » ?

« Etaient-ils des indifférents ces hommes, qui pour garder cette glorieuse Réforme, œuvre de leurs pères, préférèrent une vie austère et modeste semée de périls et de sacrifices aux richesses que leur promettait la position géographique de leur ville. »

« Constamment en éveil ces héros ne durent-ils pas, par amour de l'indépendance et de la liberté de pensée, renoncer aux biens matériels de ce monde ? »

« Regretterais-tu peut-être les temps passés, la petite ville étroite et mystérieuse, aux vieux murs crénelés, ses portes fermées à la tombée de la nuit, les relations intimes des citoyens d'alors, leur communion d'idées... que sais-je encore ? »

« N'estimerais-tu pas opportun qu'à l'heure actuelle ta ville, ta Genève cosmopolite adresse un pressant appel à ses enfants ? »

« Ecoute donc, ne l'entends-tu pas te dire : Dieu a donné à ta patrie la merveilleuse beauté d'une nature incomparable qui attire sans cesse les étrangers de toutes les régions ; retenus par le charme de ce coin de terre, ils veulent dans cet atmosphère de liberté installer leur famille, voir grandir leurs enfants. Eh bien ! toi, citoyen de cette terre privilégiée, quel est ton devoir ? Dieu en te faisant naître et vivre dans cette vallée sans pareille n'exige-t-il rien en retour ? Si ton pays séduit l'étranger, efforce-toi aussi d'exercer une influence salutaire sur le nouveau venu, sois accueillant, sois aimable ; démontre que le Créateur n'a pas com-

blé un ingrat de tels privilèges, entreprends, fais l'escalade des cœurs. »

Lis et relis cet opuscule que t'offre notre vieille Eglise nationale, témoin encore vivant de ces temps héroïques; puis médite et accepte pour toi-même la leçon nécessaire à notre époque de mollesse, de laisser-aller, de scepticisme, et souviens-toi de cette parole adressée à Jean-Jacques par son père : Aime bien ton pays .... sans oublier le commandement capital ..... Dieu et ton prochain comme toi-même. »

Ed. Latour
Président du Consistoire





L'ANGE DU SEIGNEUR

PAR

Charles BONIFAS



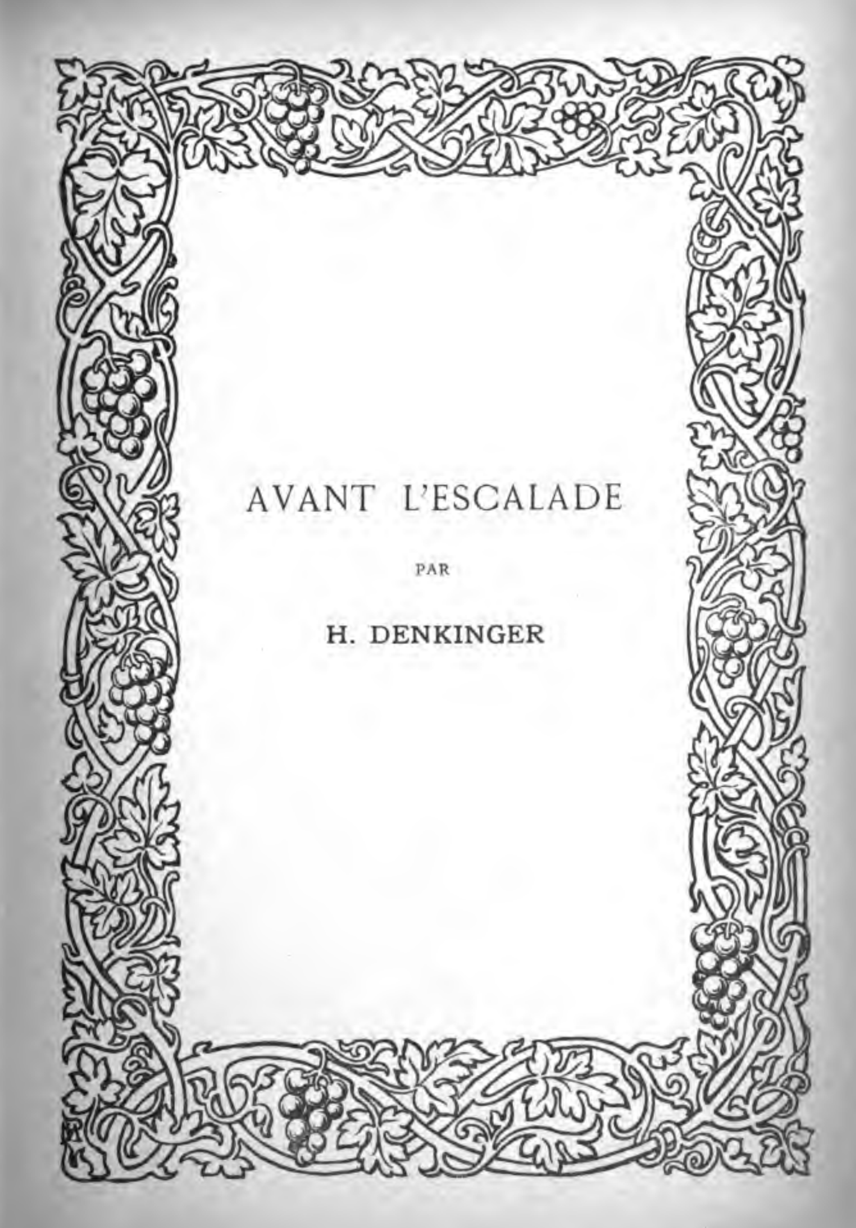
L'Ange du Seigneur

OMME un récif étroit, seul sur la mer traitresse
Et que le flot couvre et découvre tour à tour,
Dans la plaine, la ville humble et fière se dresse
Vigilante, un soldat veillant dans chaque tour.

Mais elle a peu de tours, et ceux qui la défendent
Sont quelques-uns, bien que vaillants et résolus,
Et l'ennemi nombreux dont grossissent les bandes,
En un moment, pourrait les noyer sous son flux !

Il ne peut, cependant ! car une main l'arrête,
Hésitant et craintif, au pied des vieux remparts !
Et l'assaut préparé longtemps comme une fête
S'écroule dans la nuit qui reçoit les fuyards !

C'est l'Ange du Seigneur qui fut ainsi propice ;
C'est sa main qui brisa l'affreux rêve de sang,
Et qui n'a pas voulu que la vague engloutisse
Le récif où brillait le phare éblouissant !



AVANT L'ESCALADE

PAR

H. DENKINGER



Avant l'Escalade

PAR

H. DENKINGER

INTRODUCTION

L'ESCALADE tentée le 12 décembre 1602 par le duc Charles-Emmanuel de Savoie contre Genève, ne doit pas être considérée comme une action militaire isolée. A ce point de vue elle perdrait sa valeur et sa signification profonde, elle ne serait qu'une escarmouche de peu d'importance, nous n'aurions aucune raison sérieuse de la célébrer par des commémorations et des jubilés.

Mais elle est plus que cela dans notre histoire nationale, elle est le dénouement d'un drame sécu-

laire dont Genève et les ducs de Savoie ont été les acteurs. Lutte inégale entre des princes dont la puissance n'a cessé de grandir avec les siècles, et une petite ville sans territoire ni défense naturelle.

A nous protestants, elle raconte la protection manifeste dont Dieu n'a cessé de couvrir notre cité dès les temps les plus reculés, et l'héroïsme civique de ses enfants dont nous n'imiterons et n'admirerons jamais assez l'exemple.

Si l'Escalade avait réussi, c'en était fait de la Rome protestante. Le but du duc était, en effet, la destruction du foyer de l'hérésie calviniste; pour prix de ce forfait il eut été, enfin, prince de Genève. Mais Dieu veillait sur la cité endormie ; il n'a pas permis que cette tentative criminelle fût couronnée de succès. Ce qui devait détruire à tout jamais l'indépendance de Genève, établie et sauvegardée par ses citoyens au prix de sacrifices énormes et sans nombre, n'a fait, en définitive, que la consolider. A partir de ce moment, notre ville a pris un essor nouveau, elle a pu poursuivre dans le monde son rôle civilisateur.

Il est donc nécessaire, avant d'aborder le récit de cette nuit mémorable, d'esquisser à grands traits ce qui a précédé l'Escalade : les ambitions de la maison de Savoie, ses attaques contre l'indépendance de Genève, les traités de combourgeoisie au moyen

desquels les citoyens ont pu la défendre efficacement, la guerre enfin, qui diminua le territoire dépendant de la ville, et les traités sur lesquels nos ancêtres pensaient pouvoir se fier quand ils furent traîtreusement attaqués. C'est ce que nous allons faire dans les pages suivantes.





CHAPITRE PREMIER

LES AMBITIONS DE LA MAISON DE SAVOIE

Amédée V de Savoie s'empare du château de l'Ile. — Ses fils détruisent le château du Bourg-de-Four. — Amédée VI obtient le vicariat de l'empire. — Amédée VIII achète le comté de Genevois et devient duc. — Le duc Louis prive Genève de ses foires. — Les prétentions de l'évêque Jean-Louis de Savoie. — Réception du duc Charles Ier. — Les exactions du duc Philibert II.

Les démêlés des citoyens avec la maison de Savoie remontent aux origines même de la communauté genevoise. Ce fut à l'occasion d'un traité défensif, conclu en 1285 avec le comte *Amédée V* de Savoie, que les bourgeois de la ville se syndiquèrent. Ils choisirent des représentants, les syndics, et firent graver un sceau; jusqu'alors on s'était servi de celui de l'évêque pour tous les actes

publics concernant les habitants. Par ce traité le comte s'engageait à défendre ses alliés contre les attaques du comte de Genevois dont le territoire enserrait la ville. Deux ans plus tard, il infligeait à celui-ci une grosse défaite, et, sous prétexte d'indemnité de guerre, s'emparait du château de l'Ile, que son antagoniste vaincu tenait en fief de l'évêque. *Guillaume de Conflans* fut obligé, bien qu'à contre-cœur, de laisser ce château au comte de Savoie, ainsi que la charge de vidomne, que ce dernier et ses successeurs firent exercer par des lieutenants pendant 237 ans, jusqu'à la suppression de cette fonction par le conseil[1]. Comme on le voit, pour tout bénéfice, les Genevois avaient introduit dans la place un ennemi qui, dès lors jusqu'en 1602, ne cessa d'intriguer pour s'emparer de la souveraineté de la ville. Le comte de Savoie, de son côté, avait réussi à se saisir de toute une série de châteaux au moyen desquels il établit des communications entre ses différents états. Il s'imaginait venir facilement à bout de Genève. Comme le comte de Genevois avait reçu de l'évêque, pour l'indemniser, le château du Bourg-de-Four, les fils d'Amédée V crurent agir dans leur intérêt en détruisant cette propriété de l'ennemi et en la pillant (1320). Les suites de cet exploit furent extrêmement pénibles pour Genève,

[1] Le vidomne était l'officier de la basse justice ; tout se faisait verbalement à son tribunal. Il ne pouvait garder plus de vingt-quatre heures un accusé en prison préventive.

dont les environs furent dévastés par la guerre; la famine s'ensuivit. Les coupables durent payer une indemnité au comte de Genevois, mais le château ne fut pas reconstruit (1329).

* * *

Sous *Amédée VI*, dit le *comte Vert*, la puissance de la maison de Savoie grandit considérablement. Il acquit le pays de Vaud et la principauté de Piémont. Aussi lui sembla-t-il tout naturel de faire de Genève sa capitale. Pour cela, profitant d'un séjour de l'empereur Charles IV à sa cour, il se fit donner, grâce à des instances répétées, le vicariat[1] de l'empire (1365). Cette dignité lui mettait en mains la direction d'un certain nombre de villes impériales, au nombre desquelles il crut pouvoir ranger Genève. Pour cacher cette usurpation manifeste de pouvoir, il fit élaborer un projet d'Université dont il voulait doter la ville et s'en déclara le protecteur, puis il s'empara de la juridiction temporelle de Genève, qu'il garda pendant plusieurs années. L'évêque *Guillaume de Marcossey*, ayant réussi à démontrer ses propres droits à l'empereur, celui-ci, irrité d'avoir été joué par le rusé Savoyard, non seulement lui retira le vicariat de l'empire, mais, par un

[1] Le vicaire de l'empereur représentait celui-ci dans les pays auxquels on le préposait.

acte donné à Prague le 26 février 1367, reconnut que sa bonne foi avait été surprise par le comte de Savoie et qu'il ne voulait toucher à aucun des droits de l'évêque. Cependant Amédée VI ne se démit de la juridiction temporelle qu'en 1371 ; pour obtenir ce résultat, le pape Grégoire XI dut l'excommunier et mettre l'interdit sur la ville. Pour la seconde fois l'indépendance de Genève était sauvée.

* * *

L'ambition des comtes de Savoie reçut une impulsion nouvelle à la fin du XIVe siècle. La maison de Genevois s'éteignit et *Amédée VIII* acheta le comté pour la somme de 45,000 francs d'or (1401). Comme son père, il s'était fait octroyer le vicariat de l'empire peu auparavant. L'évêque *Guillaume de Lornay*, soucieux de ses droits, avait obtenu de l'empereur *Venceslas* une bulle en faveur de l'indépendance de Genève. Toutefois la situation devenait grave pour la ville désormais comme enclavée dans les terres de Savoie. Le comte le savait, aussi profita-t-il de son avantage pour extorquer aux Genevois de fortes sommes que ceux-ci n'osaient lui refuser. En 1416, lors du passage de l'empereur *Sigismond* à Chambéry, la Savoie fut érigée en duché. Amédée VIII crut le moment favorable pour demander au pape la permission d'acheter de l'évê-

que la souveraineté de Genève. *Jean de la Rochetaillée* ne se laissa pas dépouiller, bien que le duc lui offrit une forte somme s'il acceptait. Il convoqua le Conseil général et dit aux citoyens de protester, ce qu'ils firent de concert avec les chanoines de la cathédrale. La troisième tentative d'usurpation de pouvoir ne réussit donc pas mieux que les précédentes. Le pape Martin V confirma les libertés et privilèges de Genève (1424).

Amédée VIII de Savoie a eu la carrière la plus extraordinaire qu'on puisse concevoir. Il passa successivement par quatre états différents. Il était né comte, il devint duc, puis, comme la chrétienté était divisée au sujet de la papauté, il ambitionna de ceindre la tiare pontificale. Pour arriver à ses fins, il se démit de sa couronne en 1434, et se retira avec quelques chevaliers dans un ermitage qu'il avait fait construire à Ripaille près de Thonon. Cinq ans plus tard ses intrigues et surtout son argent l'amenèrent au but désiré ; il fut élu pape, sous le nom de Félix V, par le concile de Bâle. Déposé en 1449, il prit rang de cardinal. Ayant beaucoup dépensé en vue de son élection, il se réserva le revenu d'un certain nombre d'évêchés, entre autre de celui de Genève qu'il administra jusqu'à sa mort. Soit que ses projets grandioses l'eussent détourné du but poursuivi depuis plusieurs générations par sa famille, soit qu'il crût désormais tenir le sort de Genève dans sa main, il n'entreprit rien contre son

indépendance dans la seconde partie de sa carrière. A partir de ce moment jusqu'à la Réformation, le siège épiscopal de Genève fut toujours occupé par des membres de la maison de Savoie ou par leurs créatures.

* * *

A Félix V succédèrent comme évêques deux de ses petits-fils, *Pierre* d'abord, à l'âge de huit ans. L'administrateur de l'évêché tenta à plusieurs reprises de livrer la souveraineté de Genève au duc *Louis*. Ce dernier, quand il voulait venir séjourner en ville, devait officiellement en demander la permission à l'évêque, son fils, qui était un petit garçon. Les citoyens, pour défendre la ville et veiller à sa sûreté, créèrent le Conseil des Cinquante (1457) qui dans la suite devint celui des Deux-Cents. Cela n'empêcha pas le duc Louis de poursuivre ses projets. Pour forcer les citoyens à se soumettre, il intercepta un beau jour les vivres que les campagnards venaient apporter en ville. Il fallut lui donner 2000 écus pour qu'il révoquât cet arrêt. Les demandes d'argent étaient renouvelées par le duc à chaque instant. Louis était faible de caractère; il vivait en mauvaise intelligence avec ses enfants, c'est ce qui sauvegarda la ville. Pour échapper aux violences de *Philippe de Bresse*, son fils, le duc de Savoie quitta Thonon où sa vie était en danger, et

demanda aux syndics de Genève la permission de s'établir au couvent des Cordeliers, à Rive. Son fils vint l'y menacer. Furieux de ce qu'on l'avait laissé pénétrer dans la place, le duc s'en alla et persuada à *Louis XI*, roi de France, de transférer ailleurs les foires qui jusque là avaient eu lieu à Genève. Désormais on les tint à Lyon. Ce transfert porta un coup sensible au commerce genevois. En reconnaissant le duc pour leur souverain, les citoyens auraient pu recouvrer ce privilège et s'enrichir; ils préférèrent la liberté (1462). Le duc Louis de Savoie et sa femme *Anne de Chypre,* furent inhumés au couvent des Cordeliers, revêtus de l'habit de Saint-François, dans une chapelle qu'ils avaient fait construire à cet effet.

* * *

A l'évêque Pierre, qui mourut en bas-âge, succéda son frère *Jean-Louis de Savoie.* Ce prélat sut bien défendre sa principauté contre ses proches, mais tourmenta ses sujets par les prétentions les plus exhorbitantes. Son frère, le *comte de Romont*, ayant pris le parti de *Charles-le-Téméraire*, il voulut forcer les Genevois à lui fournir un contingent de 2000 hommes. On parvint à grand peine à en équiper et entretenir six cents. Cette condescendance forcée faillit coûter cher. Les Bernois furieux enva-

hirent l'Etat de Vaud, saccagèrent tout jusqu'à Nyon. Pour racheter Genève du pillage, il fallut payer une rançon de 28000 écus, qui représentait la huitième partie de la fortune totale des habitants (1476).

La fin du quinzième siècle fut triste de toutes manières pour les Genevois. La succession de l'évêque Jean-Louis provoqua une petite guerre entre ses compétiteurs. *François de Savoie*, que le peuple désirait, eut le siège. Il sut protéger la ville contre les tentatives d'usurpation du duc; mais, pour prix de ses services, il se fit remettre à tout moment des sommes considérables, bien qu'il sût la ville réduite à une extrême misère. Amis ou ennemis, ceux de la maison de Savoie ont toujours occasionné beaucoup de dépenses à nos ancêtres.

Puis, malgré une disette récente, il fallut recevoir magnifiquement le duc *Charles Ier* qui eut la fantaisie, en 1484, de montrer la ville à sa jeune épouse, sans doute avec l'arrière-pensée qu'elle serait un jour leur résidence. Malgré leur misère, les Genevois firent bonne mine à mauvais jeu.

Ils ne reculèrent pas non plus devant les lourds sacrifices pécuniaires que leur occasionnèrent les fréquents séjours du duc *Philibert*. Ce prince était sous l'influence pernicieuse d'un demi-frère, *René*, ennemi déclaré de Genève. Celui-ci, alors que sous divers prétextes il saignait à blanc la bourse des citoyens, leur faisait chaque fois entrevoir tous les

avantages dont ils jouiraient en se soumettant au duc. Par ces exactions répétées, il aurait presque détruit l'indépendance de Genève sans l'héroïsme de ses habitants (1498). Honneur à ces hommes qui préférèrent la pauvreté à la servitude!





CHAPITRE II

La lutte et les combourgeoisies

Charles III. — Fuite de Berthelier. — Première alliance avec Fribourg. — Jean de Savoie cède la souveraineté.— Mamelus et Eignots. — Guerre des harengs. — Rupture de l'alliance. — Séjour du duc à Genève. — Affaire de Boulet.— Conseil des hallebardes. — Combourgeoisie avec Berne et Fribourg. — Les gentilshommes de la cuiller.— Nuit des échelles. — Bonivard à Chillon. — Arrêt de Saint-Julien. — Seconde escalade. — Les Bernois secourent Genève.

Avec l'avénement de *Charles III* de Savoie (1504), la lutte devient tragique ; à aucun moment Genève ne fut plus près de perdre son indépendance, mais quand tout semblait perdu, Dieu suscita à nos ancêtres des alliés dont la fidélité les sauva.

A peine sur le trône, le duc, en guerre avec les Valaisans, demanda au Conseil un secours de cent vingt hommes. Puis, enhardi par le succès, il voulut de l'artillerie. Cette fois il essuya à deux reprises un refus. Ceux des magistrats qui en avaient été les instigateurs, craignant le ressentiment du prince, s'enfuirent à Fribourg, où ils se firent recevoir bourgeois ; de ce nombre étaient *Lévrier* et *Philibert Berthelier*. Cet événement fut l'origine des combourgeoisies conclues dans la suite. Après le départ des fugitifs, le duc réussit à se faire octroyer l'artillerie demandée. Pour avoir un auxiliaire dans la ville, il fit nommer *Jean de Savoie* vicaire général de l'évêque. Le prélat, dès son arrivée, fit incarcérer Lévrier qui venait de rentrer à son foyer. Sans l'intervention des Fribourgeois, il est probable que les syndics n'auraient pas obtenu l'élargissement de ce patriote.

La situation s'aggrava par le séjour que le duc fit à Genève. Il y vint le 6 avril 1506 ; on fit des réjouissances publiques en son honneur ; on lui offrit des présents de même qu'à sa suite. Selon l'usage, les syndics lui demandèrent de jurer l'observation des franchises de la ville. Il ne se décida à le faire que lorsqu'il vit ces magistrats sur le point de s'en retourner avec le dais d'honneur qu'ils avaient coutume de porter sur la tête des hôtes couronnés. Mauvais présage, qui assombrit la figure des représentants du peuple. On n'ajouta guère foi aux décla-

rations qu'il fit peu après de respecter les droits de l'évêque et l'indépendance de la communauté. Les événements prouvèrent bientôt qu'il était au contraire décidé à tout entreprendre pour s'emparer de la souveraineté de la ville.

De janvier 1511 au 14 juin 1512, nouveau séjour du duc à Genève. Il eut plusieurs contestations avec les syndics au sujet des fortifications et du droit de grâce qu'il prétendait posséder. Les gens de sa suite se permettaient toutes sortes d'excès qui demeuraient impunis. Quand il fut parti, il fit offrir le rétablissement des foires si la communauté lui prêtait serment de fidélité. Les Genevois tentèrent de recouvrer ce privilège à meilleur compte, toutefois ces négociations n'aboutirent pas. Entre temps, les relations de la ville avec le duc se gâtèrent; les syndics avaient fait emprisonner le vidomne *Ami Conseil* coupable d'abus de pouvoir. Charles III vint exprès à Genève pour cette affaire, le 25 février 1513; il aurait voulu que l'évêque enfermât tous ceux qui y avaient trempé. Irrité de la résistance qu'il trouva chez ce dernier, il lui dit un jour : « Je vous ai fait d'abbé évêque, mais je vous ferai d'évêque le plus pauvre prêtre qui soit en votre diocèse. » Cependant il ne put mettre cette menace à exécution, car le prélat, *Charles de Seyssel*, mourut bientôt après. Quoique le chapitre eut choisi pour lui succéder *l'abbé de Bonmont*, Charles III obtint du pape la nomination de *Jean de Savoie*, auparavant

vicaire général, qui lui était entièrement dévoué. Ils s'entendirent pour la cession du droit de souveraineté. En 1515, le frère de *Léon X* épousa la sœur du duc. Profitant de ce mariage, Charles fit ratifier par ce pape la cession ainsi obtenue. Heureusement pour Genève, le collège des cardinaux, gardiens jaloux des droits de l'Eglise, s'opposa au transfert de pouvoir car aucune cause valable de changement ne s'était produite. Les citoyens, comme on peut aisément comprendre, furent fort agités à cette nouvelle. L'évêque ne récolta pour sa trahison que haine et mépris.

* * *

Cet échec ne découragea pas le duc ; battu sur un point, il chercha d'autres moyens pour arriver au but de ses convoitises. Pour comprendre les événements de cette époque, il est nécessaire de mentionner ici les deux partis politiques qui séparaient les citoyens en groupes hostiles. C'étaient d'un côté les *Mamelus*[1] ou partisans de la maison de Savoie, et les *Eignots* qui s'étaient engagés par serment à défendre jusqu'au sacrifice de la vie l'indépendance de la patrie. A la tête de ce dernier parti se trouvait

[1] Nom qu'on donnait aux soldats qui renonçaient à la foi chrétienne pour entrer au service du sultan.

Philibert Berthelier, homme généreux mais turbulent. Il se laissa entraîner à prendre part à une mauvaise plaisanterie que les jeunes gens de la ville se permirent à l'adresse du juge des trois châteaux de l'évêque. Aussitôt accusé du crime de lèse-majesté, Berthelier s'enfuit à Fribourg où il resta quelque temps. L'évêque, à la requête des Seigneurs de Fribourg, lui accorda un sauf-conduit pour venir se défendre devant les syndics. Là le vidomne l'accusa d'avoir, avec d'autres, conspiré la mort de l'évêque. Berthelier s'en défendit victorieusement. Vains efforts, le duc avait résolu sa perte ; pour y parvenir il attira en Piémont deux jeunes gens, *Navis* et *Blanchet*, ennemis de Berthelier. Ces malheureux se laissèrent prendre aux promesses fallacieuses du Savoyard et consentirent à avouer que, de concert avec *Berthelier*, *Pécolat* et un nommé *Carmentran*, ils avaient voulu empoisonner l'évêque. Au lieu de la récompense promise, le duc, pour leur ôter la possibilité d'une rétractation, les fit mourir, et les Genevois apprirent un matin avec horreur que les membres découpés et salés de ces deux malheureux égarés pendaient à un arbre près du pont d'Arve. L'évêque fit aussi emprisonner *Pécolat* ; afin de ne pas être exposé à faire des aveux forcés par la torture qu'on lui infligea, il se fit une blessure à la langue avec un rasoir. L'intervention énergique de *Bonivard* le fit libérer. Quant à Berthelier il fut acquitté par le Conseil qui n'avait

plus aucune raison de ménager l'évêque et le duc.

La cruauté de Charles III ouvrit les yeux aux citoyens. Ce que Berthelier les encourageait à faire ne leur sembla plus inutile. L'idée d'une alliance avec les cantons suisses faisait des progrès. Le duc, que ce projet gênait grandement, fit agir les Mamelus; ceux-ci protestèrent contre la combourgeoisie avec Fribourg. Elle se conclut néanmoins (1519). Charles machina si bien à Berne que les Seigneurs de cette ville désapprouvèrent l'alliance des deux villes. Les Genevois refusèrent de rompre. Une diète fut convoquée à Zurich. L'évêque et le duc, par leurs envoyés, firent tous leurs efforts pour indisposer les cantons contre Genève. Dans la ville même les chanoines, malgré l'attitude courageuse du prieur de St-Victor, se déclarèrent opposés à la combourgeoisie et écrivirent à la diète dans ce sens, ce qui engagea les cantons à condamner l'alliance. Charles III avait eu le dernier mot. Il ne tarda pas à profiter de cet avantage. Campé avec ses troupes à Saint-Julien, il fait annoncer son arrivée pour le soir et demande qu'on le loge à l'hôtel de ville. L'embarras des syndics est grand. Pour n'être pas obligés de répondre tout de suite, ils décident la réunion du Conseil général. Le duc envoie peu de jours après un héraut d'armes qui insulte le Conseil dans la salle de ses délibérations et lui déclare la guerre. En vain les Fribourgeois se proclament soli-



A peine ont-ils fait quelques pas qu'ils se heurtent à des hommes armés. Brunaulieu se jette sur le caporal et l'égorge avant qu'il ait eu le temps de crier, mais le soldat lâche son coup d'arquebuse... L'alarme est bientôt donnée... (page 78).

Ph. Serex, del.

L'Escalade par H. Denkinger, A. Guillot, Ch. Goth, *Eggimann édit.* *1902*.

daires de Genève. Navrés, les Genevois doivent se soumettre.

L'entrée du duc se fit par la porte de Saint-Antoine, son frère, *Philippe de Bresse* qui le précédait, avait fait abattre celle-ci peu d'instants auparavant. Charles III chevaucha sur ses ruines comme si la ville eût été prise d'assaut. Genève fut bien près de perdre son indépendance; le duc commandait en maître, ses soldats se conduisaient comme en une place conquise.

Les Fribourgeois, dont l'intervention avait été repoussée avec dédain, s'étaient néanmoins mis en route et bientôt une armée de 6000 hommes occupa Morges. Le duc perdit alors sa belle assurance, il demanda la convocation d'un Conseil général pour tout pacifier ; les cantons, de leur côté, agirent. Le résultat fut : *la rupture de l'alliance*. Impuissants à résister plus longtemps, les Genevois virent ainsi le résultat de longs efforts et leurs espérances anéantis (1519). Telle fut la guerre dite des *harengs* ou des *besoles*, appelée ainsi parce que, comme on était en carême, les habitants n'avaient pu offrir d'autre viande à l'armée logée dans leurs murs. Les Fribourgeois exigèrent 8000 écus d'indemnité de guerre. A grand effort on en réunit 2000. Philippe de Bresse, ex-évêque de Genève, prêta à ses anciens sujets sa vaisselle d'argent qui en valait autant.

Philibert Berthelier, l'instigateur de l'alliance, paya de sa tête son amour de la liberté. Arrêté par l'évêque

au mépris du droit, il fut décapité le lendemain au pied de la tour de l'Ile. Son corps fut promené en ville sur un chariot, le bourreau montrait la tête du martyre au peuple en disant : « Voici la tête du traître Berthelier, prenez exemple ». Avant de mourir, Berthelier ne put que prononcer ces mots : « Ah ! Messieurs de Genève ! » Pauvres syndics, que pouvaient-ils faire ? Les traités étaient rompus, les citoyens divisés, la ville pleine d'une soldatesque à la dévotion du duc et de l'évêque (24 août 1519). La ville fut un certain temps sous un régime de terreur et de sang. L'évêque décimait les Eignots qu'il accusait de crimes imaginaires.

* * *

Le meurtre de Berthelier avait provoqué par contre dans les cantons un revirement d'opinion en faveur de Genève. D'autre part, le citoyen *Besançon Hugues*, nouveau chef des Eignots, comprit que la désunion pouvait devenir fatale à la patrie ; il réussit à pacifier les esprits et à réconcilier les partis (1521).

Ce nouvel échec n'arrêta pas le duc ; son mariage avec *Béatrice de Portugal* lui permit de reprendre les hostilités sous une nouvelle forme. Il conduisit sa femme à Genève en 1523, où elle lui donna un fils. Les citoyens étaient découragés, d'autre part l'argent dépensé par la cour de Savoie, aubaine

inespérée à ce moment pour les commerçants, amollissait les volontés. Les contestations ne tardèrent pas à renaitre. L'installation d'un nouveau vidomne fournit matière à chicane. L'évêque se serait laissé dépouiller de la juridiction temporelle sans son vicaire, *Gruet*, qui eut le courage de protester (1524). *Aimé Lévrier*, juge des excès, fils de Lévrier le Eignot, soutint Gruet. Charles III le fit saisir au sortir de Saint-Pierre. Conduit devant la maison du duc on le plaça sur une mule et, les mains liées au dos, les jambes attachées sous le ventre de la bête comme s'il se fût agi d'un malfaiteur dangereux, on le transporta au château de Bonne. Il n'attendit pas longtemps son sort ; le lendemain, devant la porte du château, il eut la tête tranchée sans autre forme de procès. Berthelier et Lévrier, glorieuses victimes de la liberté de Genève, votre nom vivra éternellement dans nos cœurs reconnaissants !

Le duc enfin s'en alla. Aussitôt les dissentions entre Eignots et Mamelus recommencèrent. L'affaire du trésorier *Boulet*, partisan du duc, qui avait mal administré les deniers publics et refusait de rendre ses comptes, mit les adversaires aux prises. Boulet s'enfuit en Savoie. Bien qu'il fut genevois ainsi que le syndic *Richardet*, son antagoniste, le conseil de Chambéry voulut juger cette affaire. L'évêque *Pierre de la Baume* eut une conduite équivoque ; payant les Genevois de belles paroles, il se

gardait bien d'entraver en quoi que ce fût les menées du duc. Les Eignots voulaient en appeler à la cour de Rome, toujours favorable au maintien des droits épiscopaux. Ce que voyant, Charles III donna gain de cause aux syndics. Mais dans son for intérieur il résolut la perte des Eignots. Un corps de troupes fut envoyé près du pont d'Arve.

Les Eignots, par divers chemins, s'enfuirent à Lausanne et de là à Fribourg, où ils gagnèrent les Conseils à leur cause. Berne, brouillée avec le duc, partage les sentiments des Fribourgeois. L'ambassadeur de ces deux cantons, le sieur de Mulinen, arrive à Genève quelques jours avant le duc (1525). Sa présence gêne beaucoup Charles III qui s'est proposé d'en finir avec ces Genevois têtus. Deux fois il fait comparaître devant lui le Conseil. Celui-ci feint de croire que le duc veut de l'argent. Comme il s'obstine à ne pas comprendre les insinuations du duc et de son chancelier, le vidomne et le juge de Gex viennent lui demander de reconnaître leur maître comme souverain, sans préjudice des droits de l'évêque et des franchises de la communauté.

Bien que les Mamelus fussent en majorité dans le Conseil, ils n'osèrent prendre une décision aussi grave et éludèrent la question. Genève était au bord d'un abîme ; c'est ce que sentit vivement *Besançon Hugues* réfugié sur les bords de la Sarine. On peut dire que dans ces jours troublés il fut le sauveur de la patrie. Par ses discours et ses larmes, il toucha

le cœur des Fribourgeois et des Bernois. Une députation fut immédiatement envoyée par les deux villes à Genève. Le Conseil la reçut favorablement, mais ne dit et ne fit rien pour les fugitifs, de peur d'éveiller la colère de l'ennemi. Charles III trompa indignement les députés qui repartirent, ne se doutant de rien. La grâce des fugitifs qu'ils rapportaient étaient rédigée en latin et de telle sorte que ce document les livraient à la merci du duc.

Afin d'éviter une nouvelle intervention des Suisses, Charles III voulut brusquer le dénouement. Il fait convoquer le Conseil général au cloître de Saint-Pierre, s'y rend avec une troupe d'archers porteurs de hallebardes. De là le nom de *Conseil des hallebardes*, sous lequel on désigne cette assemblée dans l'histoire de Genève. Le chancelier de Savoie lit un discours habilement rédigé, où son maitre se plaint des agissements des fugitifs et ne demande qu'une chose : être reconnu souverain *protecteur* de la cité ; il termine par une exposition des avantages que les Genevois retireront de cette protection. Les Mamelus applaudissent et déclarent accepter. Le duc a gagné la partie, il s'empresse d'aller rejoindre son épouse dont il était séparé depuis plusieurs mois. Pourquoi rester plus longtemps ? Genève est maintenant à lui !

* * *

Pas encore, heureusement ! C'était le *12 décembre* 1525, date doublement mémorable. Pour la dernière

fois un duc de Savoie avait franchi les portes de Genève ! Quelques Eignots reviennent, ils gagnent leurs concitoyens à l'idée de nouvelles combourgeoisies. Le vénérable *Bandière*, dont le fils était à Fribourg, par un discours touchant plaide avec succès la grâce des fugitifs. Le Conseil, gagné par son éloquence, déclare les Eignots honnêtes gens comme les autres. A la fin de 1525, la majeure partie des citoyens s'était rattachée au parti des Eignots, et malgré les efforts du duc l'alliance avec Berne et Fribourg était conclue le 26 février 1526. Beau jour pour Besançon Hugues et les Eignots, qui revinrent, après cinq ans d'exil et de labeurs pour la patrie, reprendre leur place au foyer familial. Cette fois Genève pouvait respirer à son aise, son indépendance était désormais assurée. Les partisans du duc quittèrent la ville ; la mort de Berthelier fut commémorée par une cérémonie religieuse à laquelle tous les citoyens s'empressèrent d'assister. Les Genevois reconnaissants rendirent ainsi grâce à l'Eternel, dont le bras puissant venait de les protéger une fois de plus d'une façon manifeste.

Après de longs débats, les Mamelus fugitifs furent condamnés, dans une diète tenue à Berne, à 2000 écus d'or d'amende et au bannissement à perpétuité (1527).

Le 5 août de la même année, dans la nuit, les armes de Savoie placées au château de l'Ile, furent précipitées dans le Rhône par une main inconnue.

Aux réclamations du duc, le Conseil répondit par la suppression du vidomnat ; on le remplaça plus tard par la charge de lieutenant de la justice (1527).

*
* *

Un nouvel ennemi apparaît en ce moment de l'histoire de Genève. Des gentilshommes savoyards, au cours d'un banquet tenu au château de Bursinel, fondèrent la *confrérie de la cuiller* [1] et s'engagèrent à tout faire pour détruire Genève et la livrer à leur souverain. Charles III n'en faisait pas partie, mais il approuvait tacitement les agissements de cet auxiliaire dont les exploits convenaient si bien à son jeu. Nous ne les raconterons pas ici. Qu'il suffise de dire que la ville et le commerce en souffrirent grandement. Le chef de la confrérie, *Pontverre*, fut assassiné dans le bâtiment de la Monnaie, près de la porte de ce nom [2]. Les passions en furent d'autant plus exaspérées. Ce sont les gentilshommes de la cuiller qui tentèrent la *première Escalade* entreprise connue sous le nom de *nuit des échelles*. Ils devaient se rencontrer avec 2000 hommes de trou-

[1] Ce signe de ralliement provient de ce qu'au moment où ils fondaient leur confrérie, ils mangeaient du riz avec des cuillers.

[2] Sur l'emplacement de la maison située au coin de la rue Centrale et de la rue de la Monnaie.

pes, le jeudi 25 mars 1529 dans les environs de Genève et donner l'assaut à minuit. Il n'en vint que 800 avec des échelles ; trop peu nombreux pour agir avec succès, ils se retirèrent sans avoir rien fait.

Cependant le duc, de son côté, machinait une guerre contre les Genevois. Il s'empara à ce moment de Bonivard, que des intérêts de famille avaient amené en Savoie (1530). Comme on le sait, l'ami des Eignots fut pendant plus de cinq ans prisonnier à Chillon, jusqu'au moment où les Bernois, lors de la conquête du pays de Vaud, le délivrèrent de sa captivité (1536).

Il n'y avait pas de temps à perdre ; les alliés se mirent en marche pour secourir Genève où ils entrèrent le 8 octobre 1530. Des envoyés des cantons vinrent à la suite de l'armée et négocièrent avec les représentants du duc ce qu'on appelle *l'arrêt de Saint-Julien.* Cette convention mettait fin à la guerre. Aux termes de ce document, les Bernois pouvaient envahir le pays de Vaud si le duc rompait la trève et, si c'étaient les Genevois, les Bernois s'engageaient à ne pas secourir leur alliée.

L'arrêt de Saint-Julien devait être fatal au duc. Il ne semble pas l'avoir pris au sérieux ; la conquête de Genève était devenue une obsession qui troublait son esprit et lui faisait négliger ses intérêts primordiaux pour courir après une ombre. Il reprit la même année les hostilités, d'accord avec les gentilshommes de la cuiller, dont les terres avaient été

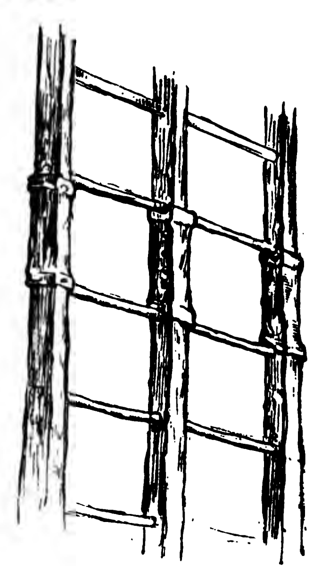
saccagées par les Bernois. Dans une journée tenue à *Payerne* à la fin de cette année, le duc de Savoie fut condamné à payer les frais de cette guerre qu'il avait provoquée de connivence avec l'évêque et les gentilshommes de la cuiller.

* * *

L'introduction de la Réforme offrit au duc l'occasion de recommencer ; à vrai dire il ne cessa jamais de molester les Genevois. Ceux-ci, en prévision d'une attaque combinée de l'évêque et de Charles III, démolirent leurs faubourgs en 1534. Les partisans de l'Eglise romaine, dont le crédit allait en diminuant grâce aux prédications de *Farel*, cherchèrent à rétablir l'ancien ordre de choses en facilitant une entrée nocturne des troupes ducales. Le projet éventé échoua, et les coupables prirent la fuite. Ils allèrent se joindre aux soldats de l'évêque et du duc. Dès que les citoyens, après des débats publics ou disputes qu'il serait trop long de raconter ici, eurent adopté la Réformation, le duc de Savoie ne crut plus devoir ménager les sujets rebelles de l'évêque. Il avait petit à petit bloqué la ville avec ses troupes et, le 13 janvier 1536, il fit donner l'assaut du côté de l'Arve, de Saint-Gervais, de Rive et de Saint-Victor à la fois, mais il fut repoussé avec perte; la *seconde Escalade* était manquée. A l'ouïe de la rupture de trêve dont le duc s'était rendu

coupable, les Bernois, sous la conduite de *Nægeli*, envahirent, selon leur droit, le pays de Vaud qui fut définitivement détaché de la Savoie. Genève fut débloquée, les environs débarrassés des ennemis et le territoire de la ville considérablement agrandi, rendit aux citoyens une prospérité que les calamités des années précédentes ne leur avaient pas permis d'espérer.

Débarrassés du duc qui vit à cette époque sa puissance presque réduite à néant, et de l'évêque, depuis longtemps leur ennemi, en possession du pur Evangile, les citoyens goûtèrent enfin les bienfaits de la paix, fruit de leur fidélité et de leurs persévérants et héroïques travaux.





CHAPITRE III

La guerre et la paix

Complots du duc Philibert Emmanuel. — Avènement de Charles Emmanuel. — Guerre du pays de Gex. — Traités de Vervins et de Lyon.



RACE à la paix, l'œuvre de la Réformation put s'établir et se développer jusqu'à la mort de *Calvin* environ. A cette période correspond un abaissement profond de la maison de Savoie. Il y eut bien une alerte en 1559 ; le roi de France *Henri II* fit cette année un traité de paix avec *Philippe II*, roi d'Espagne. Le duc de Savoie *Philibert Emmanuel,* qui avait succédé en 1553 à son père Charles III, en profita pour se faire restituer la partie de ses Etats autrefois conquise par la France. Les

Genevois le sachant grand ami d'Henri II, l'implacable ennemi des huguenots furent inquiets, et à juste titre, car on disait que le roi de France voulait exterminer dans son royaume « le poison du calvinisme » et raser Genève.

En prévision d'une attaque possible le Conseil décida la construction de nouvelles fortifications [1]. Tout le monde mit la main à l'ouvrage, citoyens, habitants, pasteurs, écoliers, professeurs. Calvin lui-même vint travailler aux murailles, comme un simple manœuvre. Mais Henri II mourut, *François II* son successeur, de concert avec l'Espagne et la Savoie, continua l'œuvre d'extermination dirigée contre le protestantisme. Pour Philibert Emmanuel, héritier des prétentions de la maison de Savoie, à la souveraineté de Genève, ces circonstances étaient des plus favorables à la réalisation de ses desseins. Il fit faire des propositions avantageuses à quelques personnes influentes de la ville. Celles-ci ne se laissèrent pas acheter, mais dévoilèrent le complot au Conseil. On sentit alors la nécessité de reserrer les liens qui unissaient Genève aux cantons suisses. De son côté le duc de Savoie en 1563 ne cessa d'agir auprès des Ligues suisses pour se faire rendre le pays de Vaud ainsi que les droits dont ses prédécesseurs avaient joui à Genève avant lui. Les cantons catholiques n'auraient pas demandé

[1] Enceinte dite des Réformateurs.

mieux que de lui accorder sa demande. Mais Berne était alors trop puissante pour songer à céder quoi que ce soit de ses conquêtes. Le duc en fut pour ses frais. A la fin de cette année on découvrit un complot ourdi par les *Libertins*[1] fugitifs. De connivence avec quelques habitants, ils voulaient livrer la ville au duc. Mais l'un d'eux dénonça le projet. Le peuple de Genève rendit grâce à Dieu dans les temples.

Comme ses devanciers, à la suite d'un échec, Philibert Emmanuel chercha d'autres moyens pour arriver à ses fins. Il entreprit des négociations diplomatiques avec Berne. Le résultat en fut un traité conclu en 1564. Pour conserver le pays de Vaud, Berne commit la lâcheté d'abandonner son alliée et rendit au duc de Savoie le Chablais, les baillages de Ternier, de Gex et de Gaillard. Les Genevois eurent ainsi l'immense douleur de voir leur territoire considérablement diminué. Perte matérielle importante car la ville avait fait de grands sacrifices pécuniaires en faveur de ces baillages. Aussi bien ces contrées furent perdues pour la Réforme, dès 1598 les missions catholiques firent rentrer le Chablais, Ternier et Gaillard dans le giron de l'église romaine. Si la religion réformée put subsister jusqu'en 1685 dans

[1] Parti politique hostile à Calvin et aux réfugiés français, qui avait été condamné à la suite de menées coupables contre la sûreté de l'Etat.

le pays de Gex, elle n'en fut que plus radicalement extirpée sous Louis XIV.

Le duc de Savoie essayait continuellement de gagner les magistrats de Genève. Il fit même faire des ouvertures à *Michel Roset* une des plus glorieuses figures genevoises de ce temps. Ses efforts, est-il nécessaire de le dire, furent vains, mais ce trait est caractéristique, il montre que Philibert Emmanuel ne reculait devant aucune tentative, même la plus audacieuse, pour s'emparer de cette Genéve, rebelle depuis des siècles aux promesses et aux menaces de sa Maison. A partir de ce moment la ville se trouva de nouveau en continuelles discussions avec le duc de Savoie.

Philibert Emmanuel vint à Chambéry en 1576. Le Conseil jugea bon de lui envoyer une députation pour lui faire des compliments. Le duc était malade, les députés ne purent le voir ; ils furent reçus par son fils *Charles Emmanuel.* A la manière gracieuse dont ce jeune homme accueillit les magistrats genevois, ceux-ci ne se doutèrent pas à ce moment du tour terrible qu'il devait jouer un quart de siècle plus tard à leur patrie.

* * *

Charles Emmanuel monta sur le trône en 1580. D'abord il se montra favorable, en apparence, à ceux de Genève ; mais il changea bien vite de ton et se

mit à tenir des propos menaçants contre eux. Dès 1582 il rassembla des troupes dans le Chablais. Avec elles, il comptait entrer à Genève, grâce à la trahison de quelques bourgeois dont il s'était assuré le concours criminel. A jour fixé ses complices devaient lui ouvrir la porte de Rive. L'un d'eux eut des remords et alla révéler le danger au Conseil. Quatre des coupables payèrent ce forfait de leur tête. Le roi de Navarre informé du fait écrivit aux Syndics qu'au besoin il enverrait des troupes pour défendre la ville et qu'il n'épargnerait pas même sa propre personne pour leur être agréable. L'intervention d'Henri IV ne troubla pas le duc de Savoie, qui ne désarma qu'après de nombreuses négociations avec les Suisses et la France.

Deux ans plus tard on découvrit un nouveau complot du duc. Des troupes cachées dans des barques chargées de bois devaient pénétrer dans le port et de là s'emparer de la ville. Le chef de cette entreprise fut retenu en prison jusqu'en 1589 où on l'échangea contre trois prisonniers de guerre genevois.

Enfin en 1585, un habitant vint annoncer au Conseil qu'un jour de septembre le duc enverrait dans une auberge de Rive une douzaine d'hommes déguisés en charretiers et conduisant des mulets à la main. De grand matin, le lendemain, aidés d'autant de compères venus du dehors ils devaient se jeter sur la garnison de la porte, l'égorger et faire

entrer 600 arquebusiers arrivés dans la nuit à Jargonnant. Le dénonciateur s'était engagé à tuer le soldat qui gardait la coulisse. Ce projet était fort bien imaginé. Mais du côté des Savoyards on voulut avoir un gage de fidélité et l'on avait demandé à l'individu en question un de ses enfants. Il refusa et courut avertir les Syndics.

* * *

Ces divers complots, répétés à si court intervalle, montrèrent aux Genevois les intentions belliqueuses du duc. Profitant des troubles occasionnés par la Ligue en France, Charles Emmanuel s'empara en 1589 du marquisat de Saluces. Aussitôt le Conseil s'entendit avec Henri III et les Bernois pour lui déclarer la guerre. Avec *Nicolas de Harlay Sancy*, ambassadeur du Roi, les syndics firent un accord aux termes duquel en cas de succès la possession du Chablais et du pays de Gex leur était assurée, puis dans un second traité conclu avec le même ambassadeur quelque temps après, il fut convenu que les Genevois recevraient en propriété les baillages de Ternier, Gaillard et plusieurs autres districts qui auraient beaucoup augmenté le territoire genevois. En retour des sommes avancées pour cette guerre, la ville devait avoir le Faucigny en gage, jusqu'à extinction complète de la dette.



Michel ROSET, Premier syndic (1534-1613)

Auteur des : « *Chroniques de Genève* ». Ce citoyen fut quatorze fois syndic, la dernière à 78 ans. Il rendit d'immenses services à sa patrie comme négociateur; pendant un demi-siècle, chaque fois que la République eut quelque affaire délicate à traiter ce fut sur M. Roset que le choix du Conseil se porta. Il remplit cent trente missions, négocia la combourgeoisie avec Berne en 1557, et celle avec Zurich et Berne en 1584. Voici deux extraits du Registre du Conseil. Ils disent plus qu'un gros livre :

1557, 4 février : « *On gratifie de dix écus le secrétaire M. Roset, qui est malade pour la deuxième fois, pour avoir travaillé avec trop d'assiduité et de contention aux affaires publiques* ».

1582, 21 et 24 déc. : « *Refusé à noble M. Roset de le dispenser d'une députation quoique nos ennemis l'aient menacé de le faire mourir cruellement et qu'il ait été averti que sa vie serait en danger à Baden* ».

Désigné en 1601 pour faire partie avec J. Lect et J. Savion de la députation qui devait se rendre, auprès de Charles Emmanuel à Turin, il se récusa pour ne pas faire tort aux affaires de la République. Le duc de Savoie qui avait vainement cherché à l'acheter au moyen d'une somme considérable, était fort fâché contre Roset, il savait que tant que ce citoyen vivrait tous ses efforts pour s'emparer diplomatiquement de Genève seraient vains. De là le plan d'une Escalade. Voir page 48.

Les Genevois firent d'énormes sacrifices pour se procurer des provisions et des troupes. *Guitri*, un gentilhomme français, devint commandant de la petite armée genevoise forte de 3000 hommes seulement. Un conseil de guerre de sept membres fut adjoint aux conseils établis. Le 2 avril 1589, mille fantassins et deux cents cavaliers partirent dans la direction du Faucigny, ils s'emparèrent sans peine de Monthoux, de Bonne et St-Jeoire, détruisirent les ponts d'Etrembières et de Buringe sur l'Arve. A la place d'un hameau situé près du Pont d'Arve on construisit un fort destiné à prévenir une surprise du Savoyard de ce côté. Le 8 avril les troupes genevoises s'emparent de la ville et du château de Gex, mais elles échouent devant le Fort-de-l'Ecluse. Des troupes bernoises et françaises viennent se joindre à elles ; le 11 août nouvelle tentative infructueuse au Fort-de-l'Ecluse. Guitri dirige alors ses troupes vers Thonon qu'il occupe, Ripaille et sa garnison de 500 hommes se rendirent après un siège de quelques jours, un gouverneur pour tout le Chablais fut installé à Thonon.

De fâcheuses nouvelles parvinrent à Genève sur ces entrefaites. On apprit qu'en France Henri III avait de la peine à se défendre contre la Ligue. Aussitôt Sancy et Guitri partirent rejoindre le roi emmenant avec eux leurs troupes. Il fallut renoncer à de nouvelles conquêtes et se mettre sur la défensive. Le syndic *Ami Varro* prit la place laissée va-

cante par le départ de Guitri. Il ne put empêcher les Savoyards de reprendre le baillage de Ternier et de construire le Fort de Ste-Catherine à peu de distance de Genève. Au même moment les Bernois à la suite d'une trève conclue avec Charles Emmanuel abandonnèrent le Chablais et le Faucigny et ne gardèrent que le pays de Gex et celui de Vaud. La lutte devenait épique, les Genevois désormais devaient lutter seuls contre leur puissant ennemi. Le duc met le siège devant Bonne qui capitule le 22 août après avoir essuyé deux cents coups de canon. La garnison de 373 hommes ayant à sa tête le conseiller *Aubert* fut massacrée au mépris de la parole qu'on leur avait donnée qu'ils se retireraient avec les honneurs de la guerre. Le ministre *Guillaume Maigne* dit *de Marsi* partagea le sort de la garnison. Cet acte de cruauté donne une idée du sort qu'auraient eu les magistrats et les pasteurs de Genève si l'Escalade de 1602 avait réussi.

On peut aisément se représenter la consternation provoquée par cette nouvelle. Cependant le Conseil ne perdit pas courage. Henri IV récemment parvenu au trône de France leur témoigna en cette occurence beaucoup de sympathie et leur envoya le sieur de *Lurbigny* qui reçut le commandement des troupes en remplacement de Varro. Cette collaboration d'un homme de guerre expérimenté n'était pas superflue. Le 12 septembre le duc envahit le pays de Gex; il aurait voulu pousser sa marche sur le

pays de Vaud, mais, les troupes espagnoles à son service avaient ordre de ne pas sortir des Etats de Savoie. Il se vit donc obligé de s'arrêter et il se contenta de construire à Versoix un fort afin de couper les communications avec Genève par le lac.

Berne dans ces circonstances critiques abandonna pour la seconde fois son alliée, elle conclut à Nyon une trêve avec le duc. La ruine de Genève semblait imminente. Charles Emmanuel renouvela ses propositions bien connues, le peuple les repoussa avec indignation et décida la guerre à outrance.

* * *

Le duc de Savoie ne perdait pas de vue les évènements de France, Henri III venait de mourir, la guerre qui divisait ce pays lui fit entrevoir la possibilité de s'emparer du Dauphiné et de la Provence. Sans perdre du temps à réfléchir il repassa les monts avec son armée que les maladies contagieuses avaient fortement diminuée. Son traité avec Berne et les deux forts de Versoix et de Ste-Catherine au nord et au sud de Genève, où il laissa forte garnison lui semblèrent suffisants pour terminer l'œuvre commencée contre notre ville. Ce répit fut le bienvenu pour les Genevois, ils eurent le temps de se reprendre. On apprit bientôt que les projets de conquête de Charles Emmanuel n'avaient guère

de succès. Aussitôt les préparatifs de guerre sont poussés avec vigueur. A la mi-octobre Genève reprend l'offensive, dans la nuit du 7 au 8 novembre Versoix est pris, au bout de deux jours la garnison de 300 hommes se rend, le fort lui-même est rasé, les canons conduits à Genève y vont grossir l'artillerie, les fortifications du bourg et la plupart des maisons sont détruites.

La désinvolture avec laquelle la seigneurie de Berne avait abandonné Genève fut vivement blâmée par le Grand Conseil et le peuple bernois. Forcée par l'opinion publique elle dut offrir au duc une nouvelle trève où Genève fut comprise. En même temps le roi de France écrivait au Conseil de Genève pour lui promettre du secours, ces marques de sympathie venant de divers côtés et la joie du succès remporté relevèrent le courage des citoyens. Les troupes genevoises reprirent leurs courses avec des succès variés, le 12 janvier 1590, le château de la Bâtie à une demi-heure de Versoix est pris, puis c'est le tour de Gex, dont le fort capitule. On y plaça le conseiller *Jean Rilliet* qui fut gouverneur de tout le baillage. Le Conseil de guerre décida la démolition de tous les châteaux qui seraient pris, mesure habile, mais grâce à laquelle nous ne trouvons plus autour de notre ville ces antiques manoirs seigneuriaux qui font le charme de nos cantons suisses. Cette décision eut encore d'autres suites, plus regrettables celles-là. Les sol-

dats engagés pour la guerre ne surent pas toujours garder la mesure, des scènes de pillage et de désordre eurent lieu, si bien que Théodore de Bèze, navré de voir ces troupes, avides avant tout de butin, donner aux habitants de la ville un exemple si déplorable se mit à tonner en chaire contre ces excès; il alla jusqu'à dire qu'on avait fait de Genève « une caverne de brigands ». Comme circonstance atténuante on peut rappeler que les troupes ducales ne se contentaient pas de piller, mais qu'elles se livraient partout où elles passaient à des atrocités sans nom.

* * *

Le 30 mars les Genevois prirent le château de Monthoux; en avril on put enfin se rendre maitre du Fort-de-l'Ecluse, mais Lurbigny ne put s'y maintenir longtemps, *Amédée de Savoie* vint bientôt l'en déloger. Le pays de Gex à son tour fut repris par l'ennemi qui le saccagea. Les troupes genevoises eurent leur revanche à Farges où l'ennemi laissa cent-quarante hommes sur le carreau, tandis qu'elles n'avaient qu'un seul mort à enregistrer. Malheureusement dans ce combat Lurbigny fit une chûte de cheval, il dut garder le lit pendant plusieurs semaines. Privées de la direction d'un homme aussi expert, les troupes subirent un premier échec dans

le mandement de Ternier, puis quelques jours plus tard, Amédée de Savoie les attira à *Châtelaine* et leur livra un combat meurtrier ; les Genevois perdirent cent-vingt hommes. L'ennemi les poursuivit jusque sous les murs de St-Gervais. Sans la présence d'esprit de Lurbigny qui, quoique malade, se rendit de nuit sur les remparts et supplia les habitants d'attendre au lendemain pour aller chercher leurs morts, ils auraient essuyé une nouvelle défaite. Si Amédée de Savoie avait su profiter de sa victoire en donnant l'assaut à la ville, il aurait probablement réussi ; le deuil dans lequel tant de familles étaient subitement plongées, l'abattement des citoyens suite inévitable d'un échec aussi considérable lui eussent été deux puissants auxiliaires.

Les Genevois furent admirables, au lieu de céder à la mauvaise fortune, ils mirent leur confiance en Dieu qui les avait sauvés déjà tant de fois. Les particuliers livrèrent leur vaisselle d'argent à l'Etat, ainsi que le vin et le blé qu'ils possédaient au-delà du strict nécessaire. N'ayant pas assez d'argent, on battit de la monnaie de cuivre pour les soldats. Tous les jours on apprenait par les paysans qui se réfugiaient en ville les méfaits commis par l'armée ducale dans le pays de Gex, si bien qu'aprés cette guerre, la contrée garda longtemps le nom de *terre déserte.*

Lurbigny partit après sa guérison, le Conseil le remplaça par le *baron de Conforgien* qui reçut le

commandement des troupes. Le 18 septembre il partit avec ses soldats du côté de Bonne où quelques Genevois avaient des vignes qu'ils voulaient vendanger. Le *baron d'Hermance* informé de cette sortie les attaqua au retour. Les Genevois se défendirent vaillamment et purent rentrer en ville avec leurs tonneaux de moût. Ils ne perdirent que onze hommes, tandis que l'ennemi en eut 350 de tués. Sur le lieu même de l'action, Conforgien adressa des actions de grâce à Dieu.

En 1591, des secours d'argent fournis par la Hollande ainsi que des troupes françaises conduites par de Harlay Sancy vinrent à point augmenter les ressources de la République. Puis 1500 fantassins et 300 cavaliers commandés par Guitri s'emparèrent de Thonon et d'Evian, et infligèrent une grosse défaite aux troupes de Savoie près de Monthoux ; mais Sanci et Guitri et leurs soldats quittèrent bientôt le pays. A ce moment Amédée de Savoie partit pour la conquête du Dauphiné, s'il s'était jeté sur Genève, la ville n'eut pu lui résister. Quand tout était au plus mal et que la fin semblait imminente, Dieu qui est plus puissant que les armées et les grands de la terre sauvait la situation par un incident imprévu.

La ville était à bout de ressources; en vain faisait-elle réclamer par un ambassadeur à Henri IV les sommes que celui-ci devait à Genève. Le Béarnais payait en belles paroles et promesses, mais faisait

sourde oreille dès qu'on lui parlait d'argent. Il est vrai qu'il n'en possédait guère.

L'abjuration d'Henri IV, qui se fit catholique pour avoir Paris, causa à Genève une douleur profonde. On aimait le vaillant fils de la reine de Navarre, le huguenot. On peut encore voir, dans la salle Lullin de notre bibliothèque publique, une splendide Bible, que les Genevois se disposaient à lui envoyer quand arriva cette triste nouvelle. Un jeune de deuil et d'humiliation fut célébré. L'horizon politique était bien sombre. La misère à Genève ne pouvait être plus grande. Du côté de Savoie la menace subsistait toujours, mais pour n'avoir pas à entretenir une garnison qui coûtait cher, on décida la démolition du Fort près du Pont-d'Arve.

Toutefois le changement de religion n'altéra pas la bienveillance de Henri IV pour Genève. L'année 1597 amena une guerre entre la France et la Savoie. Les Genevois sollicités d'y prendre part refusèrent faute de moyens. Cette guerre se termina par un traité conclu à Vervins l'année suivante, Genève y était implicitement comprise, toutefois on n'avait osé la nommer de peur d'indisposer les puissances catholiques. Le Conseil fit tirer le canon. L'enthousiasme ne dura pas longtemps, on apprit bientôt qu'une clause de ce traité rendait Gex et Gaillard à la Savoie. Genève perdait ainsi tous les fruits de la guerre ; dépouillée par Henri IV dont elle n'attendait pas une ingratitude aussi noire, elle chercha à ré-

sister, mais les négociations restèrent sans issue. Elle avait le dessous. Le duc de Savoie voulut tirer parti de son avantage et espérant obtenir ce qu'il désirait par son influence personnelle, il se rendit à Paris en 1599. Mais il ne put, comme il s'en était flatté, obtenir Genève en échange du marquisat de Saluces, Henri IV résista à toutes ses finesses et ses ruses. D'autre part il débouta également de leur demande les Genevois, qui réclamaient de lui la possession de Gex et de Gaillard en retour des sommes qui leur étaient dues.

* * *

Le duc de Savoie n'était pas pressé de faire les restitutions de territoire auxquelles ce traité l'engageait. Ce que voyant, Henri IV envahit la Bresse, le Bugey et la Savoie. Il vint en personne à Léluiset non loin de Genève. A la demande du Conseil il rasa le Fort de Ste-Catherine. La dernière des deux places fortes, au moyen desquelles Charles Emmanuel pensait subjuger le pays, disparut ainsi sans avoir causé beaucoup de mal. En deux jours six cents ouvriers venus de Genève nivelèrent l'emplacement occupé par le Fort. Tout ce qui s'y trouvait canons, cloches, poudre, boulets fut remis aux Genevois contre la somme de 1600 écus.

Pendant ces opérations militaires les seigneurs

réformés de la suite de Henri IV vinrent à Genève et assistèrent à un sermon de *Simon Goulart*, le principal pasteur après Théodore de Bèze, qui ne pouvait plus monter en chaire, vu son grand âge, étant sujet à des vertiges. Néanmoins le vieux réformateur, qui se considérait toujours comme sujet français, ayant appris que Henri IV désirait le voir, n'hésita pas à faire bien des lieues à cheval pour rendre ses hommages au roi. Henri IV le reçut fort bien et lui témoigna le plus grand respect.

* * *

Dépouillé de tous ses Etats en deçà des Alpes, Charles Emmanuel se vit forcé de signer à Lyon un traité avec la France. Pour rentrer en possession de la Savoie et du marquisat de Saluces, il abandonna à Henri IV plusieurs de ses Etats, entre autres le pays de Gex, que le roi de France garda soigneusement pour lui sans se soucier de ses amis de Genève (1601).

Il n'était guère temps de songer à des agrandissements de territoire, il fallut se contenter de conserver les anciennes limites. Le duc reprit le mandement de Gaillard et y réintroduisit de force la religion catholique. Pour vexer ses ennemis il voulut également rétablir la messe dans les terres qui appartenaient autrefois à l'Abbaye de St-Victor et

au Chapitre de St-Pierre. Le 15 juillet 1601 ses soldats vinrent à Vandœuvres et y firent célébrer la messe dans le temple. Pendant plusieurs dimanches le pasteur de ce village, qui résidait en ville, ne se rendit au culte qu'accompagné d'une troupe armée. Cela intimida les Savoyards, qui ne recommencèrent plus.

Charles Emmanuel ne voulait pas la paix avec Genève, il ne manquait aucune occasion de faire du tort à la ville, interceptant les vivres frappant d'impôts exhorbitants les marchandises qui passaient sur ses terres.

Les habitants aux abois demandèrent qu'une ambassade fût adressée à Charles Emmanuel pour faire cesser ces abus de force. On lui députa à Turin le syndic *Lect*, le conseiller *Savion* et le secrétaire d'Etat *Jacob Anjorrant* (Novembre 1601).

Le duc reçut très poliment les députés, mais dans ses discours les traita comme des vassaux, il leur demanda quelque satisfaction, ajoutant que s'ils refusaient lui ou ses enfants après lui leur joueraient « un coup fourré. » Puis il chercha par des insinuations malveillantes à semer dans l'esprit des Genevois la méfiance à l'égard de leurs alliés.

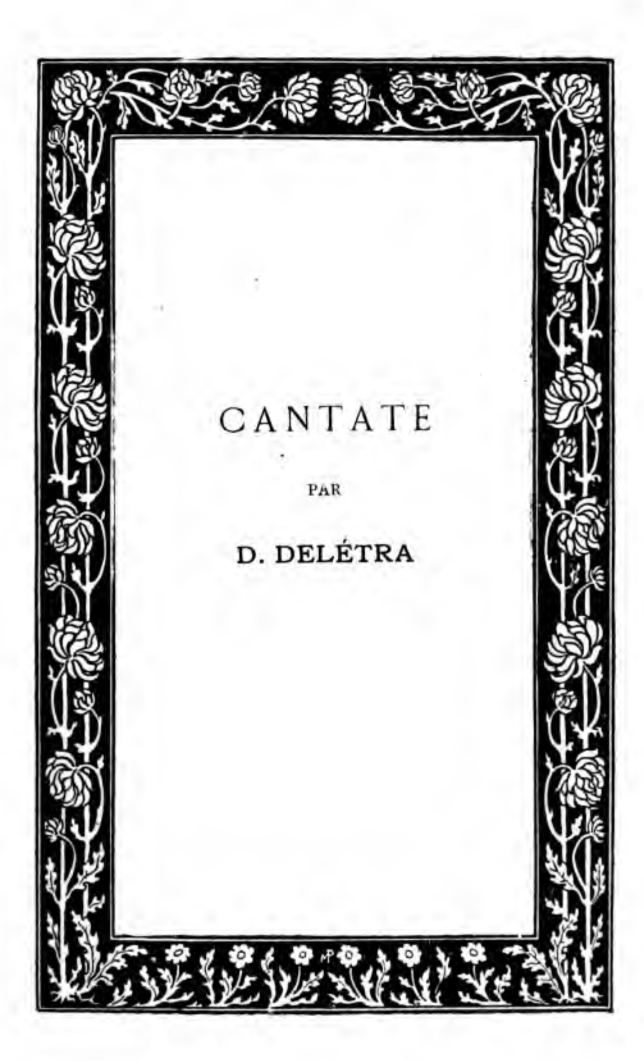
Les députés ne demandaient que le respect de la paix jurée à Vervins et à Lyon. Le duc leur fit alors offrir un traité où il s'engagerait à protéger Genève; il réclamait en retour la restitution du château de l'Ile, en outre qu'on fit graver son effigie sur les

monnaies de la ville, qu'on lui donnât chaque année un cheval comme marque d'honneur, enfin de pouvoir entrer à Genève quand il voudrait et d'être reçu comme un grand prince. La députation, la mort dans l'âme, s'en revint sans avoir rien obtenu. Les vexations continuèrent durant toute l'année 1602.

Qu'ils furent grands ces Genevois du seizième siècle. Avec quelle simplicité héroïque ils savaient faire leur devoir. Genevois de 1902, jeunes gens, espoir de demain, ne vous contentez pas de les admirer, faites comme eux, mettez toute votre confiance en l'éternel, aimez votre patrie, et, comme le dit notre cantique suisse :

Dieu nous bénira du haut des cieux.





CANTATE

PAR

D. DELÉTRA



Cantate

exécutée le 12 Décembre 1902 au Service solennel dans la Cathédrale de St-Pierre. — Musique de M. le prof. O. Barblan, paroles de M. le pasteur D. Delétra.

La nuit paisible



Le rempart est debout, les poternes sont closes,
La garde est à son poste, attendant le matin.
Sous l'aile du Très-Haut, Genève, tu reposes
Et son œil protecteur veille sur ton destin.

L'attaque

Alarme ! Alarme ! ô terreur ! ô menace !
Entendez-vous le tocsin dans les airs,
Voix de malheur qui déchire et qui glace,
Voix qui sillonne ainsi que les éclairs.

Chœur des femmes genevoises

Nos mains ne portent pas le glaive.
Avec nos fils et nos époux,
Femmes, nous combattrons sans trêve,
Nous combattrons à deux genoux.

« O Dieu que Genève révère,
Qui fis nos aïeux triomphants,
Entends notre ardente prière
Et combats avec tes enfants ! »

La victoire

Les ténèbres ont fui, la lumière s'avance,
Les cœurs désespérés renaissent à l'espoir.
Chante, vieille cité, chante ta délivrance,
Et bénis l'Eternel qui montra son pouvoir !

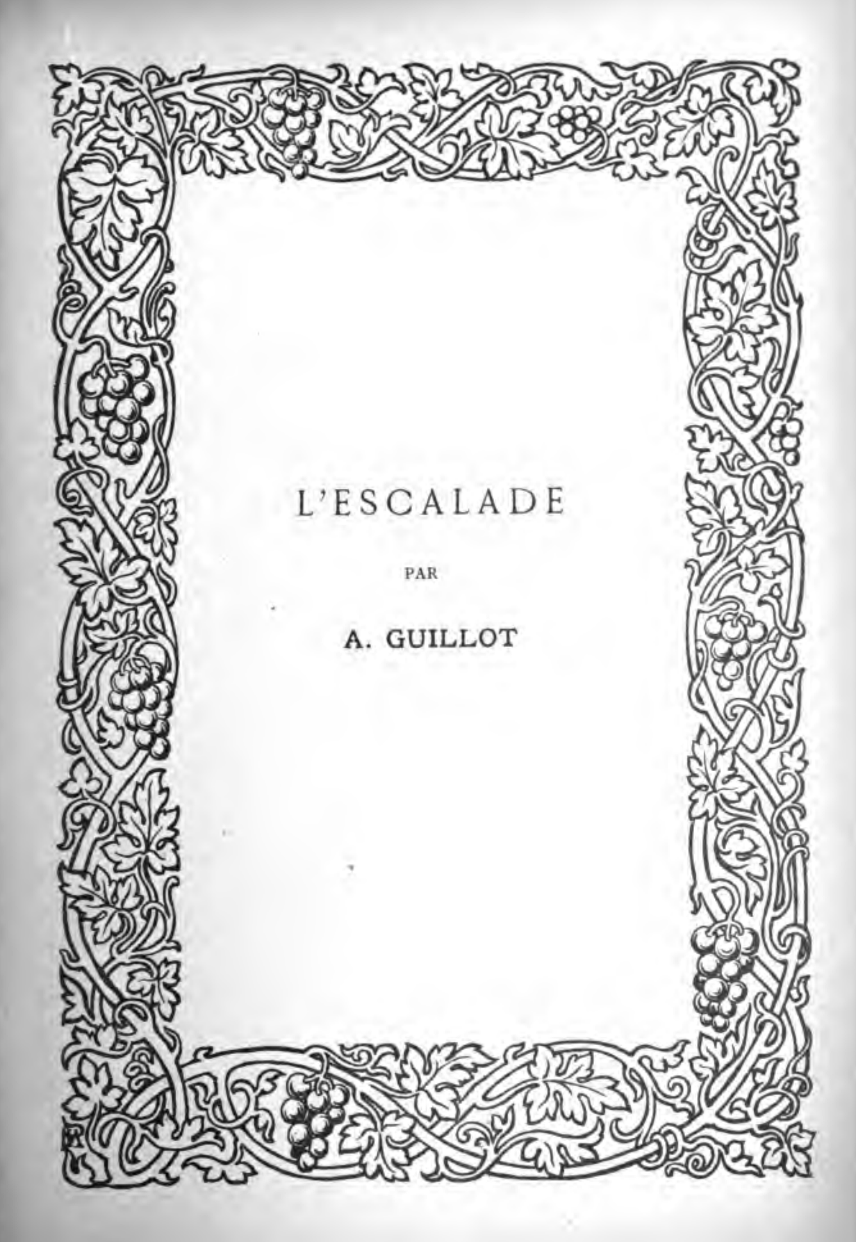
Cé qu'é laino.....





Lorsque les Savoyards envahirent la petite place qui est au bas de la Cité, Madame Royaume jeta sur eux un lourd pot d'étain qui abattit son homme et que la tradition a transformé en marmite remplie de riz. p. 96.

L'Escalade par H. Denkinger, A. Guillot, Ch. Goth; *Eggimann, édit. 1902.*



L'ESCALADE

PAR

A. GUILLOT



L'Escalade

PAR

A. GUILLOT

I

Des bruits inquiétants sur certains projets du duc de Savoie couraient le monde. Ce ne furent pas les avertissements qui manquèrent à nos aïeux.

Vers la fin de l'an 1601, le roi de France écrivit lui-même aux seigneurs de Genève pour leur dire que, selon les avis qui lui étaient parvenus, une agression se préparait contre la ville. Il désignait même d'*Albigny* et de la *Val d'Isère* comme devant diriger cette entreprise.

En avril 1602, vint à Genève un nommé *Antoine Pascal* qui vivait à Rome, mais avait des parents

dans la ville. Le but de son voyage était d'aviser les membre du Conseil que le pape, le duc de Savoie et le roi d'Espagne tramaient de grandes choses contre la République et qu'on lui avait offert des sommes considérables s'il voulait, ayant en quelque sorte un pied à Genève, se mettre au service de ces desseins.

Ce nouvelles furent confirmées le 14 mai 1602, par des lettres du duc de Lesdiguières qui annonçaient une prochaine expédition contre Genève, conduite par Brunaulieu.

Les Genevois ne manquèrent pas d'être préoccupés de ces avis nombreux et concordants. On renforça donc les postes, on répara les fortifications, on multiplia les chaines dans les rues, on cloua sur les portes de la ville des plaques de fer, on fit des prières spéciales pour le salut de la République, bref on ne négligea rien pour se bien préparer à recevoir l'ennemi. Mais comme celui-ci ne se montrait pas et que les craintes conçues n'étaient confirmées par aucun fait, on se relâcha peu à peu de la vigilance nécessaire, on commença à douter du péril, on se mit même à rire de la frayeur de quelques uns et à en faire un sujet de plaisanterie.

Ce n'était pourtant que trop vrai : le duc *Charles-Emmanuel* méditait, en pleine paix et contrairement au droit des gens, une attaque contre Genève. Il exposa plus tard son point de vue dans un discours

fait en son nom à l'empereur, aux fins de se disculper des reproches qu'on lui adressait. Dans ce discours il affirme que son entreprise contre notre ville était à la fois sainte et juste, « sainte, parce que Genève est le chef, la pépinière et l'égoût de l'hérésie calviniste; juste, parce que les habitants d'icelle sont non seulement rebelles à Dieu, mais aussi à lui, leur prince naturel. »

Pour endormir toujours plus les Genevois, il leur envoya au commencement du mois de décembre, le président du sénat de Chambéry, *de Rochette*, soi-disant pour régler certaines questions litigieuses relatives au commerce des vivres depuis longtemps entravé entre les paysans savoyards et les habitants de la ville, et au sort des citoyens voyageant en Savoie ou y possédant des fonds de terre. De Rochette avait ordre de se montrer conciliant à propos de tout et de multiplier les bonnes paroles qui ne coûtent rien. Chacun donc se prit à espérer que les meilleures relations allaient se rétablir avec le redoutable voisin, et que le passé devait s'oublier. La confiance renaissait dans les esprits et la sécurité dans les cœurs.

Brunaulieu, gouverneur de la place forte de Bonne et beaucoup de gentilshommes de la Savoie, profitèrent de la présence de M. de Rochette pour se rendre à Genève et parcourir la ville dans tous les sens. Ils mesurèrent pendant la nuit la hauteur des murailles, la largeur des fossés et recueillirent

toutes sortes d'informations capables d'assurer le succès de leur attaque.

La ruse ducale avait si bien réussi, que le jour qui précéda l'Escalade nul ne tint compte de l'avis d'un paysan de Chêne, qui arriva tout ému disant que des troupes étaient en marche et qu'il fallait se bien garder. Le soir du même jour un cavalier se présenta à la porte Neuve et demanda à parler au capitaine :

— Je vous avise, dit-il, qu'un grand danger plane sur votre cité. Le duc de Savoie ne vous veut point de bien. — Puis il tourna bride et disparut sans qu'on pût le reconnaître. Le syndic de la garde informé du fait crut sans doute à une mystification.

— Les Savoyards ne sont pas des oiseaux, répondit-il, on les verra venir.

Le malheureux ne se doutait pas qu'il paierait plus tard de sa tête une si folle confiance.

Des gentilshommes de l'armée ducale mettent la dernière main à l'organisation de l'attaque nocturne. Des troupes ont été rassemblées à La Roche, Bonneville et Bonne. Ce sont des Espagnols, des Napolitains, des Français déserteurs, des mercenaires en un mot, avec un fort petit nombre de sujets savoyards conduits par leurs seigneurs. A leur tête est d'Albigny, Français renégat, qui est désigné quelquefois dans les chroniques sous le titre de *vice-duc*, parce que Charles-Emmanuel lui a délégué son autorité sur toute la partie de ses états qui est

en deçà des monts. Après lui et sous ses ordres, Brunaulieu, l'âme de l'entreprise : avant de partir, il s'est fait donner l'extrême-onction, décidé qu'il est ou à réussir ou à ne pas revenir vivant. Puis le seigneur *de Sonnaz* qui brûle de venger son père tué par les Genevois à la bataille de Monthoux. Enfin *Chaffardon*, *d'Attignac*, le baron de la Val d'Isère et d'autres encore.

On a du temps de reste pour surprendre la ville endormie. C'est en effet la plus longue nuit de l'année[1].

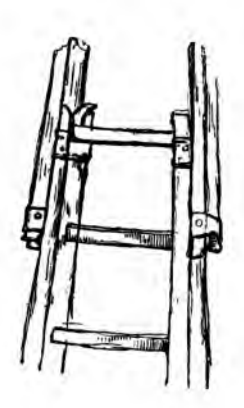
Charles-Emmanuel est au pont d'Etrembières. Il assiste au défilé de ses bonnes troupes. Ce n'est pas sans fierté qu'il constate leur air martial et intrépide. Voici ses fantassins solides comme un roc ; voici sa cavalerie au choc irrésistible ; voici surtout les trois cents hommes d'élite, désignés pour tenter les premiers l'escalalade des murs de Genève, et dont les cuirasses ont été noircies pour éviter tout scintillement révélateur. Puis viennent maintenant des lignées de brancards et de mulets chargés de gros marteaux d'acier dont l'un des côtés est tranchant, pour couper les chaînes et enfoncer les portes et les verroux, de puissantes tenailles, de pétards, de claies, de fascines et de ces échelles désormais célèbres, un vrai chef-d'œuvre dans leur genre.

[1] Avec le changement de calendrier, lequel ne fut adopté qu'un siècle plus tard dans les pays protestants, la nuit du 11 décembre correspond à celle du 21.



Voici la description fort exacte qu'en fait l'historien Gautier :

« Elles étaient teintes de noir pour n'être point aperçues dans l'obscurité, et faites de plusieurs pièces qui s'emboîtaient les unes dans les autres pour être plus aisément portées par les mulets et plus facilement raccourcies ou allongées. L'extrémité d'en bas était pourvue de fer en pointe pour être fichées en terre et pour demeurer plus fermes. Celle d'en haut, qui devait reposer contre la muraille, était garnie d'une poulie couverte d'un drap feutré, afin de couler plus aisément et sans bruit ». On peut encore les voir à l'arsenal où elles sont soigneusement conservées.



II

Les troupes ducales paraissent s'être partagées en deux corps d'armée qui marchèrent sur Genève des deux côtés de l'Arve, l'un par Gaillard, Pinchat et Carouge, l'autre par Villette et Champel. On avait choisi cet itinéraire un peu détourné pour éviter autant que possible des rencontres qui auraient pu donner l'éveil à la ville endormie, et pour que le grondement des eaux couvrît quelque peu le bruit des pas et le cliquetis inévitable des armes. Ces deux corps se joignirent sous le plateau de Champel pour continuer à descendre le cours de l'Arve jusqu'à la Jonction, et pour remonter ensuite le cours du Rhône par la Coulouvrenière, alors presque entièrement déserte. Dans cette marche nocturne deux incidents, plutôt comiques, sont à signaler.

Un lièvre effrayé passa dans les rangs des soldats et fut pris d'abord pour un espion qui s'enfuyait soudain, ce qui causa pour un moment quelque inquiétude aux chefs de l'entreprise. Un peu plus loin ceux-ci, voyant en avant quelque chose de suspect, firent arrêter brusquement leurs soldats. Des ombres noires, placées en ligne et pareilles à des hommes, barraient le chemin. Etaient-ce des Genevois qui, avertis, se disposaient à accueillir

les assaillants par une décharge meurtrière? Etait-ce une embuscade habilement préparée dans laquelle on allait tomber? Cependant ces soi-disant ennemis gardent une immobilité bien singulière. On approche. Ce sont des rangées de pieux entre lesquels les ouvriers d'une manufacture de tissage ont coutume d'étendre leurs pièces de serge pour les sécher.

Enfin tous sont réunis, à peu près sur l'emplacement du cimetière de Plainpalais. Le père *Alexandre Hume*, jésuite écossais, confesseur de François de Sales, qui paraît avoir été pour ainsi dire le chapelain de l'expédition, exhorte une dernière fois les troupes et leur prodigue les encouragements. Le moment solennel arrive. L'attaque de Genève va commencer.

***

Pour comprendre comment les choses se passèrent, il convient de se représenter que les quartiers actuels près de l'ancienne grande Poste, du Victoria-Hall, du Conservatoire de musique, n'existaient pas : ce n'étaient alors que des terrains vagues, des jardins maraîchers ou des ouvrages de fortification Toute la rangée des maisons qui va aujourd'hui du Musée Rath à l'immeuble du Crédit Lyonnais n'existait pas davantage.

Les envahisseurs avaient devant eux un fossé

rempli d'eau qui entourait toute la ville et communiquait avec le Rhône et le Lac. Au-dessus une haute muraille en arrière de laquelle se dressaient les maisons de la Corraterie, celles dont la face postérieure borde la rue de la Cité. A droite, à peu près où se trouve le monument du général Dufour, s'élévait la porte Neuve qui donnait accès dans la place de ce nom : elle était bien fermée et gardée par les soldats. A gauche, du côté du Rhône, la porte de la Monnaie par laquelle on entrait dans les Rues Basses.

Le projet des chefs savoyards consistait à escalader la muraille entre ces deux points extrêmes, car ils savaient qu'entre le poste du Boulevard de l'Oie, ouvrage avancé qui attenait à la porte Neuve, et la porte de la Monnaie au bord du Rhône, il n'y avait pas de sentinelles, ayant remarqué dans leur récent séjour à Genève, que la guérite qui se trouvait entre deux demeurait toujours veuve de gardien. Les magistrats, par raison d'économie, avaient supprimé ce poste.

Le gros de l'armée fut donc laissé à la Coulouvrenière et à Plainpalais, avec ordre d'entrer par la porte Neuve dès que celle-ci serait ouverte, au premier signal, et ceux qui avaient été désignés pour l'Escalade proprement dite se rendirent au bord du fossé, se gardant de faire le moindre bruit. Soudain une troupe de canards effarouchés prend son vol avec force cris et battements d'ailes. A ce tapage les

assaillants sont consternés. Bientôt pourtant le calme se rétablit. Les soldats de la Monnaie ont bien entendu quelque chose, mais, mettant la frayeur subite de cette gent volatile sur le compte d'une loutre, déjà signalée, il ne s'en préoccupent pas autrement.

Après cette alerte, les cuirassiers se mettent à l'œuvre. Ils comblent le fossé avec des fascines et des claies, et parviennent jusqu'au pied de la muraille contre laquelle ils dressent trois échelles. Deux heures ont sonné déjà à la tour de Saint-Pierre [1]. D'Albigny est présent pour encourager les gens et assurer la fidèle exécution de son plan. Le père Alexandre exhorte les soldats, leur promettant, en cas de malheur, de célestes récompenses, et distribuant de petits billets renfermant des prières capables de les préserver du feu, du fer et de la mort. — Montez seulement, dit-il, montez ! Ce sont les degrés du paradis.

Les échelles avaient été placées en face de la maison Thellusson où était déjà cette tour carrée qui avance sur la Corraterie, naguère local de la librairie ancienne Delay, bien connue de toute une génération, aujourd'hui servant de magasin à MM. Bron

[1] Le secrétaire Gautier, dans le récit envoyé à Zurich, le 13 décembre, dit que les ennemis arrivèrent à deux heures et commencèrent à monter à trois heures. Le récit du registre de la Compagnie des Pasteurs dit qu'ils gravirent les échelles de deux à trois heures.

et Berguer. Sur le chemin de ronde, entre la muraille et cette maison, apparaissent bientôt de Sonnaz, d'Attignac et six de leurs compagnons. Ils gravissent le chemin de la Tertasse, pénètrent par la porte de ce nom, alors ouverte et dépourvue de garde, dans la Grand'Rue, descendent la Cité, se glissent dans les Rues-Basses jusqu'au Molard, sans voir âme qui vive, et reviennent au plus tôt annonçant que Genève dort et ne se doute de rien. Les chefs sont si assurés du succès que d'Albigny se hâte d'envoyer à Charles-Emmanuel un message l'avisant que l'affaire est en bonne voie et qu'on peut la considérer comme faite. Le duc lui-même dépêche des courriers dans toutes les directions pour faire savoir cette bonne nouvelle, et dès le lendemain, en Savoie, en France et en Italie, on ne parle que de la prise de Genève. C'était vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

* * *

Tout marchait donc à souhait. Le silence était absolu, l'obscurité profonde. A mesure qu'ils arrivaient, les cuirassiers allaient se ranger le long des maisons ou s'étendre sous le parapet en attendant le signal de l'action. Près de deux cents hommes avaient déjà envahi les remparts et le nombre des envahisseurs ne cessait de s'accroître, lorsqu'un in-

cident imprévu vint précipiter les choses et forcer les Savoyards à se démasquer plus vite qu'ils n'auraient voulu.

Un soldat de la Monnaie, ayant entendu quelque bruit dans le fossé, avertit son caporal, *François Bousezel*, et bientôt tous deux sortent du poste avec une lanterne, pour voir s'il ne se passe pas quelque chose d'insolite. A peine ont-ils fait quelques pas, qu'ils se heurtent à des hommes armés. Brunaulieu se jette sur le caporal et l'égorge avant qu'il ait eu le temps de crier, mais le soldat lâcha son coup d'arquebuse, bat en retraite et parvient à s'enfuir au corps de garde. Des cris se font entendre. Des lumières apparaissent aux fenêtres. Bientôt le son grave de la Clémence, et le son strident de la cloche d'argent, puis le carillon de toutes les églises, apprennent aux Genevois qu'il faut se lever et prendre les armes, que l'ennemi est dans les murs et qu'il s'agit de le repousser.

Malgré ce contre temps, Brunaulieu ne désespère pas de réussir en agissant promptement. Il tâchera donc de s'emparer au plus tôt de la porte Neuve, et de l'ouvrir soit avec la clef, soit en y appliquant un pétard, afin de donner entrée aux régiments qui attendent à Plainpalais et, pour laisser aux siens le temps nécessaire, il s'efforcera d'écarter à tout prix de la place Neuve les défenseurs de la ville. Pour cela, il lui faut obstruer les portes de la Tertasse et de la Treille, occuper celle de la Monnaie et aussi

les maisons de la Corraterie dont les allées de traverse peuvent livrer passage aux Genevois et d'où, d'ailleurs, il était possible de diriger un feu meurtrier sur les assaillants qui ne cessaient de monter par les échelles.

Le plan était bien conçu, mais, par bonheur, Brunaulieu n'avait pas encore assez d'hommes sous la main. C'est ce qui en compromit l'exécution.



III

Tandis que les citoyens sortaient de leurs maisons à demi vêtus, mais les armes à la main, pour se rendre, les uns à leurs quartiers militaires, les autres à l'endroit où ils entendaient des coups de feu et des bruits de bataille, les agresseurs dirigèrent donc contre eux plusieurs attaques *simultanées*.

Chaffardon, à la tête d'un détachement, se jette sur le poste de la Monnaie. Il est chaudement reçu par les soldats qui y sont barricadés. Mais la supé-

riorité du nombre l'emporte. Il s'empare du bâtiment et pénètre sur la petite place de la Cité. Là, il rencontre quantité de bourgeois qui arrivent par les Rues-Basses et la haute ville. Une lutte désespérée s'engage, avec des alternatives diverses. C'est là que tombèrent, parmi les Genevois : *Poteau*, *Muzy*, *Gallatin*, *Bandière*. Enfin les Savoyards faiblissent, ils reculent, ils sont rejetés sur la Corraterie en laissant nombre des leurs sur le carreau.

Un autre groupe d'assaillants a enfoncé la porte de l'allée de Julien Piaget, entre la tour Thellusson et la Monnaie [1]. Mais, derrière la porte, le commis de Julien Piaget, *Abraham de Baptista*, une épée à la main, barre courageusement le passage. Il tombe percé de coups, au moment où des citoyens qui descendent la rue de la Cité entrent par l'autre issue de la maison. Bientôt les envahisseurs sont en déroute, en partie massacrés dans une écurie où ils ont cherché un refuge, en partie rejetés sur la Corraterie d'où ils sont venus. C'est là que le Genevois *Pierre Cabriol* tombe pour ne plus se relever. Une autre attaque des Savoyards contre la maison du pâtissier Aguiton, entre la tour Thellusson et la Tertasse, n'a pas plus de succès.

La troupe qui a gravi le chemin de la Tertasse n'a pas de peine à occuper la porte de ce nom qui, comme nous l'avons vu, était alors ouverte et non

[1] Corraterie 11.



Jean SAVION, Syndic (1565-1630)

Auteur présumé des : « *Annales de la cité de Genève* ». Il revêtit six fois la dignité syndicale. Le Conseil l'envoya plusieurs fois en mission diplomatique auprès des cours de France et de Savoie. Il fit partie avec J. Lect et J. Anjorrant de la dernière députation envoyée par Genève à Turin vers Charles Emmanuel (Nov. 1601). Voir page : 63.

gardée, et à s'y barricader. Mais les Genevois ne les y laissent point tranquilles. De grands coups se portent de part et d'autre. Là, succombent au champ d'honneur le vieux syndic *Canal*, qui montre la témérité d'un jeune homme, l'architecte *Nicolas Boqueret*, celui même qui construisit la rampe de l'Hôtel de Ville, et plusieurs sont blessés. Après une longue lutte, la porte est dégagée, et les ennemis sont refoulés sur la place Neuve.

C'est là qu'était, répétons-le, le nœud de la situation. Si les Savoyards avaient pu faire sauter la porte, les troupes qui attendaient au dehors envahissaient aussitôt Genève, sans résistance possible.

C'est pourquoi Brunaulieu en personne avait dirigé l'attaque de ce côté là. Le poste genevois se composait de treize hommes. La plupart ayant lâché leur coup d'arquebuse, se replièrent vers la porte de l'Hôtel de ville, qui se referma bientôt sur eux. Brunaulieu restait maitre de Neuve, du moins il le croyait, et l'un des siens faisait déjà jouer le pétard pour en rompre les battants, quand le soldat *Isaac Mercier,* Lorrain au service de Genève, qui n'avait pas fui avec les autres, mais s'était hissé à l'étage supérieur, fit tomber la lourde herse, seconde porte de fer qui glissait dans des coulisses et qu'on tenait ordinairement soulevée par des chaînes. En vain s'efforça-t-on de la soulever de nouveau ou de la briser ? Elle offrit une barrière immuable et in-

franchissable [1]. Tandis que les hommes de Brunaulieu se démenaient autour de cet obstacle imprévu, ils furent attaqués par des citoyens venant du haut de la ville, et durent faire face à l'ennemi. C'est là qu'eut lieu un combat homérique, corps à corps, sans merci. Deux fois les Genevois furent repoussés grâce aux renforts que déversaient toujours les échelles, mais à la fin, ayant été rejoints par un fort contingent de citoyens, ils reprirent la Porte-Neuve, et les Savoyards se trouvèrent bientôt tous acculés à la Corraterie, près du mur par lequel ils étaient venus. C'est alors qu'un coup de canon, parti du boulevard de l'Oie, rompit deux des échelles et précipita dans le fossé nombre de cuirassiers.

Les régiments qui attendaient à Plainpalais crurent que ce coup de canon était le signal convenu,

[1] Isaac Mercier fut, après Dieu, le vrai sauveur de Genève. On lui donna quelquefois des gratifications en argent pour reconnaître le service rendu. Ainsi, le 7 janvier 1603, la Compagnie des Pasteurs vota « qu'on fera présent d'un ducaton de l'argent de la Compagnie à un poure garçon blessé au jour de nostre danger et qui avoit fait ce bon service à la ville que d'abattre la coulice ». De même le 10 décembre 1630: « Luy esté donné un thaler en mémoire de ce qu'il baissa la colisse à l'Escalade ». C'était maigre. Notre génération, plus reconnaissante, ne pourrait-elle pas donner le nom d'une de nos rues au brave soldat dont le courage et la présence d'esprit firent le salut de la ville?

M. Louis Dufour-Vernes a déjà émis ce vœu dans son écrit sur *La Promenade de la Treille à Genève* (Bulletin de l'Institut national genevois, tome XXXIII. p. 368).

et les tambours de battre, les trompettes de sonner comme pour la victoire, au moment même où commençait la déroute de leurs amis.

Des fenêtres de la Corraterie tombent des torchons de paille enflammés qui viennent éclairer cette scène nocturne, et de ces mêmes maisons que les Savoyards ont vainement attaquées, comme de celles qui dominent la Tertasse, et aussi de l'île du Rhône, partent des coups d'arquebuse qui ravagent leurs rangs ; ils vendent chèrement leur vie. *Michel Monnard*, *Daniel Humbert*, *Jacques Mercier*, *Jaques Petit*, viennent grossir les pertes des Genevois qui ont déjà vu tomber autour de la porte Neuve *Jean Guignet*, *Jean Vandel* et *Martin Debolo*. Brunaulieu qui ne veut pas survivre à la défaite, périt les armes à la main. Mais la plupart de ses compagnons cherchent leur salut en se dévalant du haut des murailles au risque de se rompre les membres, ce qui arriva à plusieurs [1].

Vers cinq heures et demie du matin les Genevois étaient redevenus entièrement maîtres de la place ; ils avaient entre les mains des prisonniers de marque; et le canon de la Treille, pointé contre Plainpalais, achevait la déroute de la cavalerie et de l'infanterie ducales.

[1] Goulart raconte que quelques-uns de ces hommes armés « étant rudement cheus sur le père Alexandre... il a emporté les marques en Avignon, où il s'est retiré quelques semaines après, sans avoir chanté messe dedans le temple de Saint-Pierre, comme il s'en étoit vanté. »

« D'Albigny, raconte Gautier, consterné du funeste événement de son entreprise, si bien concertée et si mal exécutée, voyant que les courtauds de boutique, comme il appelait les Genevois, avaient des bras pour se défendre et du cœur pour faire sauter les murailles à ses gens, fit sonner la retraite qui vint à propos, à ses troupes, maltraitées et transies de froid et de peur. Elles se retirèrent à la hâte et en désordre, du côté de Bonne, et rapportèrent au duc le malheureux succès de leur entreprise.



IV

C'est ainsi que notre ville qui, à vues humaines, était déjà prise et perdue, fut sauvée par l'énergie de ses habitants, par l'héroïque dévouement de

plusieurs, et aussi, on peut le dire, par une intervention providentielle, car ce furent des circonstances fortuites où la volonté de l'homme n'entre que pour fort peu de chose, qui déjouèrent les calculs les mieux combinés : un bruit dans le fossé ; la ronde de Bousezel ; la herse qui, retenue par une force inconnue, quelques grains de sable peut-être, ou un peu de rouille dans la coulisse, ne veut plus se relever ; un coup de coulevrine qui, tiré dans la nuit, sans but précis, rompt les échelles et achève de déconcerter les assaillants. Il fut évident pour tous, selon l'expression du secrétaire d'Etat, qu'en ce jour « Dieu besoigna pour nous, pauvres enfants de Genève ».

Les difficultés de la lutte furent très grandes et, du côté genevois, dans les pires conditions.

Nos pères, réveillés en sursaut, sortant à demi-nus de leurs maisons, ayant trouvé plus vite, comme on l'a dit, leurs armes que leurs vêtements, ne savaient pas au juste ce qui arrivait, ni sur quel point il fallait se porter de préférence. Ils ignoraient le nombre des assaillants, leur plan d'attaque, et purent se figurer tout d'abord que l'ennemi était entièrement maître de la ville et qu'il n'y avait plus qu'à mourir.

Cette confusion fut encore augmentée par la tactique des Savoyards, qui se reconnaissaient et se ralliaient les uns les autres, selon qu'il était entendu entre eux, par ce claquement de la langue que fait

un cavalier lorsqu'il veut exciter son cheval, mais qui criaient : « Amis ! » s'ils rencontraient un groupe de Genevois, ou encore, pour les dérouter et les écarter du foyer de la lutte : « L'ennemi est aux portes de Rive ! » Ce fut seulement lorsque le combat eut été engagé sur toute la ligne que ces cris : « Vive Espagne ! Ville gagnée ! » retentirent dans tous les groupes, portant au loin l'intimidation et la terreur.

L'obscurité profonde où l'on était plongé offrait un obstacle de plus. La nuit continuait à être « aussi noire que d'encre », comme dit la chanson. Sans les torchons de paille enflammée, déjà mentionnés, les défenseurs de Genève n'eussent pu achever leur œuvre et aurait risqué de s'entre-détruire. Il est probable que ce furent les femmes qui éclairèrent ainsi leurs maris et leurs frères, combattant sous leurs yeux. Comme on le dit plus tard en plaisantant, elles sacrifièrent leurs paillasses sur l'autel de la patrie. Elles étaient prêtes, d'ailleurs à d'autres sacrifices.

* * *

Quelques-unes, en effet, ne se bornèrent pas à un rôle secondaire et prirent une part active à la lutte. *Simon Goulart*, qui fit une relation de l'Escalade quelques jours après l'événement, et *Jean Sarasin*,

l'auteur du *Citadin de Genève* [1], s'accordent à nous montrer des femmes parcourant les rues la hallebarde à la main et, comme si toute leur vie elles avaient manié les armes, se comportant en vrai soldats. Une d'elles, au dire d'un chroniqueur, debout sur le seuil de sa maison et munie d'une longue pique, blessa plusieurs Savoyards et les empêcha d'envahir sa demeure.

Les noms de ces héroïnes ne sont pas parvenus à la postérité, sauf celui de *Mme Royaume.* Mais avant de parler de celle-ci, racontons un fait singulier qui arriva à *Mme Julien Piaget*, née *Jeanne Baud.* Effrayée au bruit des ennemis qui, après avoir tué Abraham de Baptista, son commis, envahissaient déjà l'escalier de sa maison, et sous le coup d'une surexcitation nerveuse qui décuplait ses forces, elle parvint à pousser contre sa porte un meuble extrêmement lourd, puis, ouvrant sa fenêtre, elle appela à son secours des Genevois qui descendaient par la rue de la Cité et leur lança les clefs de l'allée. Le meuble, remué par elle, était d'un si grand poids que, le lendemain elle fut incapable de l'écarter, et que trois hommes forts ne furent pas trop pour défaire ce qu'elle avait fait elle-même si facilement pendant la nuit.

Un nom vraiment populaire est celui de Mme Royaume, ou de la *mère* Royaume, comme on dit volon-

[1] Dans le *Vray discours de la miraculeuse délivrance*, qu'on lui attribue.

tiers à Genève. Elle a bien mérité les deux intéressants écrits que lui a consacrés M. Louis Dufour, archiviste d'Etat. Elle était née *Catherine Cheynel*, et avait épousé Pierre Royaume, de Lyon, reçu bourgeois en 1598, et graveur de la Monnaie. C'est à cause de cet emploi que la famille Royaume occupait un appartement dans l'immeuble de la Monnaie, propriété de l'Etat[1].

Lorsque les Savoyards envahirent la petite place qui est au bas de la Cité, Mme Royaume, joignant ses efforts à ceux des patriotes, jeta sur eux tout ce qu'elle trouva sous sa main, pour les assommer ou tout au moins les inquiéter dans le combat : des pierres, des outils, un fond de tonneau qui paraît avoir fait merveille, enfin un lourd pot d'étain qui abattit son homme et que la tradition a transformé en marmite remplie de soupe au riz. Ce pot d'étain fut longtemps et pieusement conservé dans la famille Royaume, puis il passa à l'Arsenal et y resta jusqu'au commencement de ce siècle. Il disparut pendant la domination française.

L'anecdote de Mme Royaume n'est donc point une légende. Cette femme genevoise a vécu en chair et en os, et si le nom qu'elle tenait de son mari s'est éteint au XVIIIe siècle, elle a laissé des descendants authentiques dans des familles genevoises connues et respectées : les Des Arts, les Sautter, les Humbert, les Claparède.

[1] Voir note 2 page 39.

Pour en finir avec le rôle des femmes pendant la nuit de l'Escalade, n'omettons pas un trait touchant qui nous a été conservé par un chroniqueur. Il parle de celles qui « se tinrent coyes en cette nuit-là dans leurs maisons et vaquèrent à prières et à oraisons ».

Ainsi, tandis que les échelles continuaient à dégorger sur nos murailles de nombreux ennemis, tandis que des cris de haine, de rage et de sang retentissaient sur le théâtre de la lutte, tandis que les citoyens genevois, dans l'ardeur de la bataille, étaient exposés aux coups d'épée et aux coups de feu, risquant leur vie pour le salut de la cité, leurs femmes, leurs mères, leurs filles et leurs sœurs, auxquelles il convient d'ajouter les vieillards et les enfants, comme jadis Moïse sur la montagne pendant que les Israélites en venaient aux mains avec les Amalécites, priaient avec ferveur le Dieu qui peut tout, le Dieu qui peut sauver du péril les peuples et les individus. Et l'Eternel entendait leur cri et faisait droit à leur requête.



V

Restés maîtres du champ de bataille, les Genevois comptèrent, gisant sur le sol, cinquante-quatre cadavres ennemis (un plus grand nombre mourut en Savoie des suites de blessures), et ils avaient entre les mains treize prisonniers. Que devaient-ils faire de ceux-ci ? Il y avait parmi eux des gens de haute noblesse, comme le comte de Sonnaz, cousin germain du duc de Savoie, le seigneur d'Attignac, de Galiffet, et d'autres encore.

Leur procès fut promptement terminé. La prudence conseillait de les épargner, mais l'indignation populaire était telle que les magistrats durent y céder. On ne les considéra pas comme des belligérants pris les armes à la main et ayant droit à des égards, mais comme des voleurs qui étaient venus de nuit et avaient voulu pénétrer par effraction dans la ville et dans les maisons. Malgré leurs titres nobiliaires ou leur qualité d'officiers et de soldats de l'armée ducale, ils furent donc condamnamnés à être pendus, comme de vulgaires criminels.

La sentence, prononcée au matin du 12 décembre, fut exécutée le même jour, à deux heures et demie après midi. Toutes les offres de rançons furent repoussées, ainsi que les requêtes de plu-

sieurs, désireux de subir une peine moins infamante que la pendaison. Le soir, on pouvait voir soixante-sept têtes, — celles des exécutés et celles des morts dans le combat, — attachées à des pieux le long du boulevard de l'Oie. Elles semblaient contempler le lieu même de leur nocturne forfait. Le Rhône roulait autant de cadavres décapités, sauf pourtant celui de Sonnaz qui fut rendu aux instances de la comtesse sa femme, laquelle mourut de chagrin peu de temps après.

On peut reprocher aux Genevois d'avoir montré, dans cette circonstance, une excessive précipitation et une rigueur extrême, en regrettant de n'avoir pas à enregistrer un acte de clémence qui eût témoigné en faveur de l'esprit chrétien de la République protestante. Mais il faut tenir compte des mœurs de l'époque, qui étaient rudes, et de l'explosion de légitime colère que produisit dans la ville cette attaque faite en pleine paix, immédiatement après la mission sournoise et si pacifique d'apparence, de M. de Rochette. Il faut se dire aussi qu'un acte de chrétienne miséricorde n'eût pas manqué d'être interprété comme un acte de faiblesse dû à la crainte des hommes. Et d'ailleurs, tout sentiment de pitié pour les coupables s'atténue et tend à disparaître, quand on songe au traitement qu'ils étaient résolus à infliger à Genève, en cas de succès.

Le duc avait promis à ses soldats le sac de la ville, abandonnant à leurs violences la population

féminine et leur recommandant de tuer sans merci tous les hommes. Après trois jours de pillage, tout ce qui resterait, maisons, propriétés et richesse, devait passer dans les mains du duc, qui en disposerait à son gré. « Quant aux Seigneurs du Petit Conseil restant en vie, on devait, dit Goulart, les faire traîner ignominieusement et cruellement par dessus le pavé des rues, puis les faire attacher à des gibets. Quant aux ministres de l'Eglise de Genève, ils étaient condamnés à être tenaillés, brûlés à petit feu, et leurs corps réduits en poudre, réservé la tête du plus ancien d'entre tous, laquelle eût été portée à Rome et offerte en agréable présent au pape. »

Nous ne savons quel crédit il faut accorder à ces dernières assertions du chroniqueur, mais, puisque nous avons nommé le souverain pontife, c'est le moment de dire qu'il paraît avoir été fort affligé du mauvais succès de l'Escalade. Dans les dépêches de l'ambassadeur vénitien à Rome, dépêches conservées aux archives de Venise et publiées par M. le consul Cérésole, nous lisons en effet ce qui suit :

« La nouvelle de l'entreprise tentée récemment par le Seigneur duc sur la ville de Genève, apportée par un courrier accéléré à Monsieur l'ambassadeur de Savoie, et transmise aussitôt à l'illustrissime Seigneur Cardinal Aldobrandini, a donné lieu dans cette cour à beaucoup de pourparlers. Le pape a été fort affligé de ce que l'entreprise ait été vaine, et

dans quelques courtes paroles adressées hier par lui, sur ce sujet, à l'ambassadeur de France, il a cherché une excuse dans la pieuse intention de Son Altesse, et a paru croire que pour ce motif, le roi très chrétien n'en aurait pas de plaisir, puisqu'il s'agit du service de Dieu dans la destruction de race criminelle. »

VI

Outre une trentaine de blessés dont aucun ne succomba, les Genevois eurent à déplorer la perte de dix-sept bons citoyens, trouvés gisants au champ d'honneur. Nous avons cité, en passant, leurs noms, sauf celui de *Marc Cambiague.*

Il était légitime d'accorder aux dépouilles mortelles de ces nobles victimes des honneurs exceptionnels, et les Genevois ne se firent pas faute de leur rendre ce témoignage mérité de reconnaissance publique. Elles furent inhumées, toutes ensemble, dans le cimetière de Saint-Gervais, le long du mur septentrional du temple, sur lequel l'inscription suivante fut gravée en latin :

« A Dieu tout bon, tout grand, tout saint. Ceux dont les noms sont écrits et dont les corps reposent ci-dessous, ô nos descendants, quand les ennemis s'introduisirent en pleine paix dans notre ville, leur

opposant bien à propos, dans cette extrémité, leurs armes courageuses et tous leurs autres moyens de défense, sont tombés pour la République, d'une mort glorieuse et honorable, le 12 décembre 1602. C'est pourquoi le magnifique Petit Conseil à pris plaisir à leur décerner ce monument à perpétuité. »

Jean Canal, conseiller.
Louis Bandière.
Jean Vandel.
Louis Gallatin.
Pierre Cabriol.
Marc Cambiague.
Nicolas Bogueret.
Jacques Mercier.
Abraham De Baptista.
Martin Debolo.
Daniel Humbert.
Michel Monard.
Philippe Poteau.
François Bousezel.
Jean Guignet.
Jacques Petit.
Girard Muzy.

A cause des percements de rues qui se préparent, les ossements des victimes de l'Escalade ont été transportés pieusement, en 1895, de l'autre côté du mur, dans le temple, où l'inscription ci-dessus a été soigneusement reproduite.

VII

Si nos ancêtres se montrèrent reconnaissants envers les hommes, ils n'oublièrent pas de rendre grâce à Celui qui s'était servi de ces hommes pour sauver Genève.

On a souvent raconté que *Théodore de Bèze*, n'ayant rien entendu pendant la nuit à cause de sa surdité, quand on lui eut décrit l'affaire et qu'il eut vu les morts couchés sur le carreau, s'écria : « Montons à la maison de l'Eternel », et entraina le peuple après lui, dans la cathédrale, pour remercier Dieu.

Le fait est-il authentique ? Aucun des récits contemporains n'en fait mention. N'oublions pas que le 12 décembre était un dimanche, et que les temples furent ouverts aux fidèles ce jour-là, comme de coutume. Mais si l'on en croit *Esaïe Colladon*, les services religieux semblent avoir été en partie supprimés ou tout au moins simplifiés, et en général moins fréquentés que d'habitude. Voici en effet ce que nous lisons dans son Journal :

« Le dimanche, jour de l'exécution, on ne fit point le prêche du matin — il veut parler de celui qui se faisait avant jour. — A celui de huit heures ne se purent trouver beaucoup d'hommes. M. de la Faye expliqua le Psaume CXXIV, lequel on avait

chanté. On ne fit point de cathéchisme. Au soir, M. *Jaquemot* fit seulement la grande prière, laquelle il amplifia fort à propos ; le même se fit aux autres temples. »

Il n'est point question dans ces lignes du vénérable doyen de l'Eglise de Genève, ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, qu'il n'ait pas pu prendre la parole quelque part pour exprimer son sentiment, dans une prière ou dans un discours. Mais on ne peut rien affirmer à cet égard, en se basant sur des documents primitifs [1].

Ce fut dix jours après l'Escalade, le mardi 21 décembre, que les Genevois célébrèrent un Jeûne solennel et que, selon un récit du temps, « tout le peuple, depuis le plus grand jusques au plus petit, se montra zélé... à rendre grâces à Dieu et... à faire retentir ses louanges ».

Alors, il purent chanter de tout leur cœur ce Psaume CXXIV, qui demeura le cantique de l'Escalade, et qui fut, dès lors, entonné chaque année dans nos églises, le 12 décembre, de 1603-1782.

[1] Le récit que fait l'historien de Genève, Antoine Gautier, est certainement l'origine de cette anecdote. Voici ce qu'il raconte : « On dit que Th. de Bèze, qui était alors dans sa 83e année, n'entendit point le bruit de l'Escalade, et qu'il fut fort surpris quand on le mena voir le lendemain les morts jonchés le long de la Corraterie. Quoiqu'il ne prêchât plus, il ne laissa pas de monter en chaire ce jour-là. Il fit chanter le Ps. 124... qui s'est toujours chanté depuis à pareil jour. »



Mme Julien Piaget... parvint à pousser contre sa porte un meuble extrêmement lourd... Page 95.

L'Escalade par H. Denkinger, A. Guillot, Ch. Goth; *Eggimann éd. 1902.*

tant qu'on célébra officiellement et religieusement la grande délivrance :

Oh ! Qu'Israël peut bien dire en ce jour
Que si le ciel pour nous n'eût pas été,
Si le Seigneur n'eût son peuple assisté,
C'en était fait sans espoir de retour,
Quand l'ennemi sur nous se fut jeté.

Des conjurés les rapides torrents
Eussent sur nous cent et cent fois passé,
Mais gloire à Dieu qui n'est plus courroucé,
Et qui n'a point permis à ces tyrans
D'engloutir tout, comme ils l'avaient pensé.

VIII

Il nous reste à signaler les sentiments de bienveillance que, malgré les entreprises et la haine ducales, les populations savoisiennes des environs ont toujours témoignés aux Genevois.

L'armée de Charles-Emmanuel, avons-nous dit, se composait, dans sa majeure partie, de troupes étrangères, et ne renfermait que très peu de Savoyards.

Ce furent des Savoyards qui s'efforcèrent de donner aux Genevois des avertissements malheureusement peu écoutés. Leurs sentiments étaient si connus que les régiments de d'Albigny, en route pour Genève au soir du 11 décembre, arrêtaient les

paysans sur la route, de peur qu'ils n'allassent donner l'alarme à la ville.

Ces bonnes relations réciproques apparurent d'une façon éclatante lors de la signature du traité de Saint-Julien, qui assurait la paix entre la Savoie et Genève. C'était le 12 juillet 1603. Les campagnards de la contrée avoisinante, rassemblés à Saint-Julien, attendaient en foule autour de la maison où discutaient les négociateurs. Tout à coup, vers onze heures du matin, M. de Rochette paraît à une fenêtre et s'écrie : « Réjouissez-vous, mes amis, et louez Dieu ! La paix est signée ! » Alors une joyeuse clameur se fit entendre, et bientôt la multitude de nos voisins envahissait Genève, non pour y porter le fer et le feu, mais pour serrer amicalement la main de nos pères et fêter avec eux le rétablissement public de l'ancienne cordialité.

Les Savoisiens, si nombreux à Genève, peuvent donc fêter avec nous la fête de l'Escalade sans aucune arrière-pensée. La tentative criminelle dirigée contre nous fut tramée par les princes, par les diplomates, par les gouvernements : les peuples n'y furent pour rien. L'anniversaire du 12 décembre, bien loin d'éveiller dans les cœurs genevois contre leurs frères de la Savoie, des souvenirs amers, remet plutôt en mémoire les services rendus et rappelle une séculaire amitié.

IX

Lorsque le secrétaire de la Compagnie des Pasteurs, au matin du 12 décembre 1602, écrivait sur le registre officiel la relation de ce grave événement, il termina son récit par ces mots : « Genève se souviendra à jamais de la suprême bonté de Dieu qui l'a tiré d'un si grand danger et ruine totale par sa seule main ».

Il avait raison. Genève s'est souvenue, et Genève se souvient.

Elle se souvient de la délivrance merveilleuse que Dieu lui accorda, non seulement à cette date annuellement commémorée, mais encore dans d'autres circonstances où elle fut près de périr, où elle aurait sûrement succombé sans un secours imprévu et providentiel.

Elle se souvient — et nous espérons que la jeune génération se souviendra — que le péril national peut changer de nature avec les siècles et qu'il faut toujours se tenir en garde. Le souvenir de l'effroyable catastrophe, qui faillit emporter nos ancêtres endormis dans une sécurité trompeuse, servira à jamais d'exemple et d'avertissement. Et comme écrivait le pasteur Simon Goulart, le Saint-Gervaisan, ainsi qu'il s'appelle lui-même parce qu'il exerçait son ministère dans le faubourg de Saint-Gervais,

dans une lettre à un sien ami où il relate l'Escalade qu'il avait vue de très près : « A la vérité, nous sommes comme un petit troupeau de moutons contre infinis escadrons de lions et de loups, mais notre berger tout puissant n'est pas mort ; il nous a gardés dormans, il nous préservera veillans ».

Sous la voûte de l'Hôtel de Ville, aussitôt après la porte d'entrée, on lit ces mots gravés sur la pierre : PUGNATE PRO ARIS ET FOCIS, LIBERAVIT VOS DOMINUS ANNO MDCII. C'est l'inscription que les Genevois de jadis apposèrent sur leur maison commune en souvenir de ce qui venait d'arriver. *Combattez pour vos autels et pour vos foyers. Le Seigneur vous a délivrés le 12 décembre 1602.*

Sur la tour du même bâtiment, du côté de la promenade de la Treille, les Genevois de notre temps ont placé une autre inscription qui rappelle que Genève après quinze années de domination étrangère, a reconquis son indépendance, en 1813 :

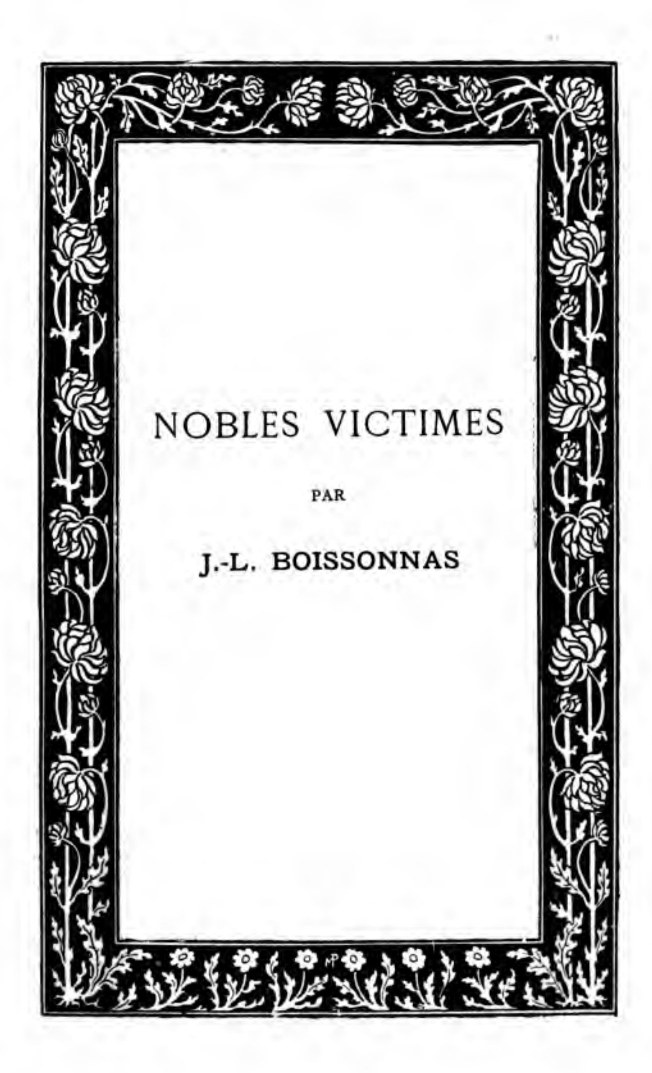
EN COMMÉMORATION
DU XXXI DÉCEMBRE MDCCCXIII
LES CITOYENS RECONNAISSANTS
LE XXXI DÉCEMBRE MDCCCLXIII.

Le 12 décembre, le 31 décembre, deux dates qui sont rapprochées sur la pierre et sur le marbre, comme elles le sont dans tous les cœurs genevois !

Puissent-elles être à jamais pour Genève un appel, une leçon vivante !

Puissent-elles enseigner aux jeunes générations les périls du passé, les devoirs du présent, et leur inspirer confiance dans l'avenir !





NOBLES VICTIMES

PAR

J.-L. BOISSONNAS



Nobles victimes

(in memoriam)

Si leur sang n'avait pas coulé,
Que serais-tu, pauvre Genève ?
Un petit bourg, morne, isolé,
Un phare éteint, noir, sur la grève.

Ils ont, les braves de jadis,
Afin que tu devinsses grande,
Donné tout, et moi je te dis
Que tu méritais cette offrande.

Quels beaux lutteurs dans les combats !
O les rudes coups de l'épée !
Vraiment, l'âme de ces soldats
Etait, comme elle, bien trempée,

Quand sous le dôme obscur des cieux,
Pour sauver la cité chérie,
Ils mouraient, calmes et pieux,
Saluant une autre patrie.

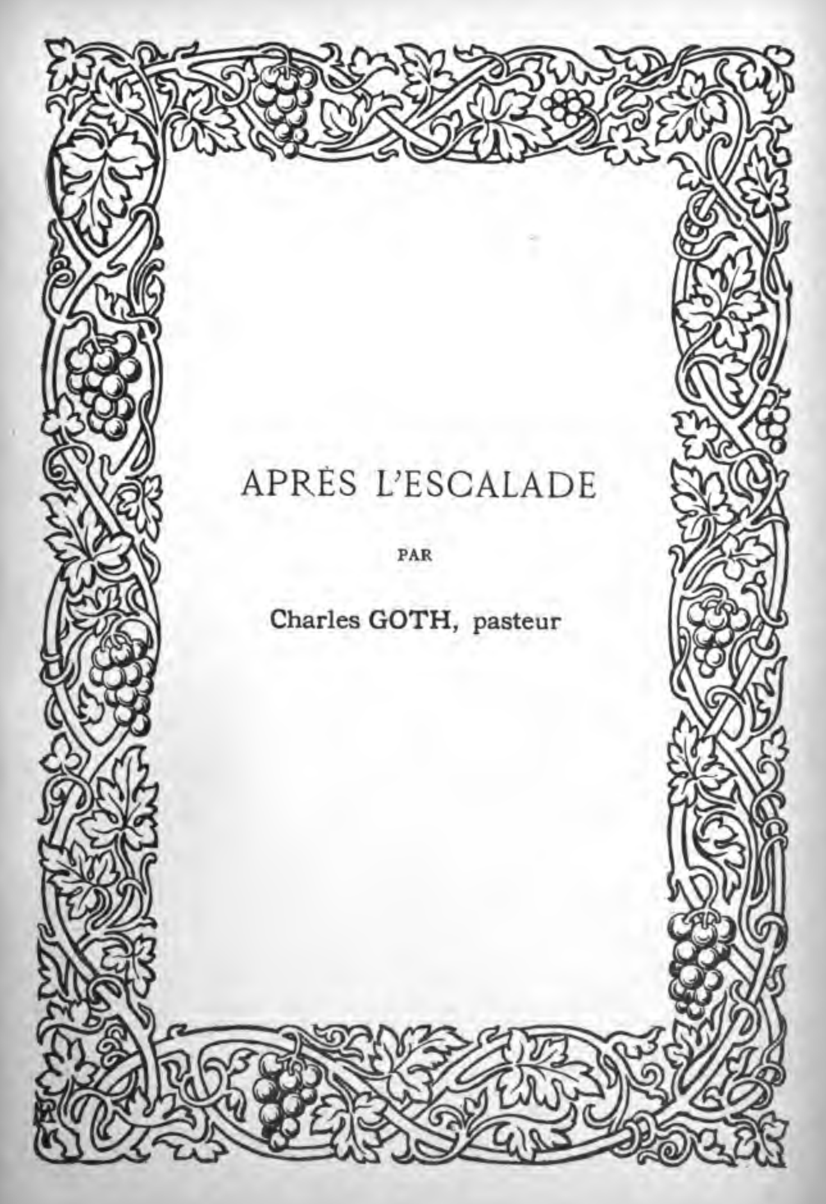
Le marbre où s'épellent leurs noms
De Dieu proclame la puissance,
Tous, devant lui, nous entonnons
Un hymne de reconnaissance,

Car le Seigneur fait les héros
Dignes d'une immortelle gloire,
Et sa main change les tombeaux
En des monuments de victoire !

*
* *

Aux sons du tocsin désolé,
Tes hommes forts ont pris le glaive ;
Si leur sang n'avait pas coulé,
Que serais-tu, pauvre Genève ?





APRÈS L'ESCALADE

PAR

Charles GOTH, pasteur



Après l'Escalade

PAR

Charles GOTH, pasteur

C'EST en effet une merveilleuse délivrance que celle du 12 décembre 1602, et nous comprenons fort bien qu'un écrivain qui vient de publier un drame à ce sujet, ait pu lui donner pour titre : « Genève sauvée ! ». Cependant, est-ce que tout est terminé ? Le geste que la tradition prête à *Th. de Bèze,* symbolisera-t-il le point final ? L'ennemi héréditaire va-t-il désarmer du jour au lendemain ? Nos ancêtres étaient si convaincus du contraire, que lorsqu'au 31 décembre le lac gela vers la Tour-Maîtresse, ce fut une

appréhension nouvelle que les soldats ducaux ne vinssent à s'introduire dans la ville. Et bien d'autres faits montrent que, réveillés désormais, les Genevois font bonne garde. Punir les envahisseurs, reconnaître la vaillance des héros de la défense, *Blandano*, *La Ramée*, *Oldoin*, *Isaac Mercier*, soit par des récompenses, soit par l'admission à la bourgeoisie, faire monter vers Dieu des actions de grâce, c'était bien, mais il restait beaucoup à faire pour consolider la victoire, et c'est ce que nous allons raconter aussi brièvement que possible.

I

Le 11 juillet 1603, toutes les cloches de Genève sont mises en branle, des prières sont dites dans les temples, les écoliers en liesse se faufilent partout afin de se poster au passage d'un cortège à la fois solennel et joyeux.

Trompettes sonnantes et tambours battants, le secrétaire d'Etat *Gautier* entouré des *auditeurs* et du sautier, parcourt les rues et s'arrête à chaque carrefour pour la proclamation de la paix. Tous les cœurs sont vibrants et les Genevois ne sont pas seuls à se réjouir, car les paysans de Savoie, s'empressant nombreux dans cette Genève qui était le

grand marché pour leurs produits, témoignent de leur allégresse et sont accueillis en bons voisins.

Ce fut une heureuse journée. *Charles-Emmanuel* avait fini par se résigner à traiter avec « ces mesureurs de velours, ces courtauds de boutique » pour lesquels il professait tant de dédain. C'est non de son plein gré, mais de force, qu'il y avait été conduit.

Le 15 décembre était arrivé un secours vaudois de 350 hommes.

Le 25 décembre, 100 soldats du bailliage de Gex, sujets du Roy.

Le 28, plusieurs compagnies bernoises. Puis le maréchal *de Bouillon*, *de Villars* avec M. *de Diesbach*, de Berne, visitent les fortifications qui, d'après leurs avis, furent consolidées; tous, hommes, femmes et enfants, se rendant à ce travail avec un entrain extraordinaire. *Duplessis-Mornay* envoie ses offres de service par son fils et obtient d'*Henri IV* la permission de lever un régiment pour venir au secours de ses correligionnaires. A Berne, les députés *Lect* et *Michel Roset* réfutent sans peine les allégations de M. *de Tournon*, envoyé du duc, et ramènent avec eux deux compagnies de piquiers de Zurich et de Berne. Les villes de Bâle et de Schaffhouse offrent de contribuer pour 2000 florins par mois.

Quant à Henri IV, il avait admirablement reçu M. *de Chapeaurouge*, sinon qu'il eut l'air de ne pas

comprendre lorsque l'ambassadeur de Genève parla argent; pourtant il s'exécuta peu après.

C'était plus qu'une Triplice. Devant ce concert européen où font leur partie l'Angleterre, la Hollande, la Saxe, la Hesse, etc., voyant croître la mauvaise humeur du roi de France, Charles-Emmanuel finit par se relâcher de quelques-unes de ses prétentions. Mais il en a encore de singulièrement osées. Il réclame « le château de l'Ile, son effigie sur les monnaies de la ville, un cheval blanc à la Saint-Maurice de chaque année, en signe de vasselage. « C'est pire que l'Escalade! » répliquent les délégués de la ville qui, en véritables républicains, avaient fait quelques temps auparavant à semblables outrecuidances, cette déclaration aussi péremptoire que fière : « Tout citoyen qui oserait entrer en pourparlers sur les prétentions de S. A., *mettrait en péril sa vie et son honneur* ».

Les conférences furent rompues et les Genevois, reprenant la campagne, s'en allèrent lever des contributions dans la vallée des Bornes et sur le Vuache. Ils tentèrent, mais sans succès, de prendre le château d'Etrembières avec les échelles mêmes qui avaient servi à l'Escalade. Le 2 février, le Conseil avait décidé de « courir le long du lac avec la frégate », et *Baudichon de la Maisonneuve* sema la terreur sur les rives au moyen de deux frégates montées par une centaine de soldats. Thonon et Evian, en particulier, acceptèrent de payer une



Simon GOULART, Pasteur (1543-1628)

Auteur de : « *Brief récit de ce qui avint à Genève le dimanche matin 12e jour de décembre 1602, par M. Goulard, Saint-Gervaisan, ministre du Saint Evangile*, (du 14 déc. 1602). Voir aussi pages : 62, 109.

contribution de guerre, et Baudichon ramena fièrement quatorze barques déclarées de bonne prise. On voit par ce trait que l'amiral suisse n'a pas toujours été un personnage légendaire. Peu après, le capitaine *Baud* va enlever près de Saint-Didier le bétail du *baron d'Avully*, ennemi acharné de la ville.

« Les Genevois — dit M. *H. Fazy* — s'étaient jetés dans la guerre avec un sombre et violent enthousiasme ; ils avaient puisé dans leurs convictions républicaines et dans leur foi religieuse l'énergie qui triomphe de tous les obstacles. »

C'était plus que de l'énergie, c'était une audace extrême que de s'en aller avec deux compagnies seulement, s'emparer de Saint-Genis-d'Aoste, située à la limite de la Savoie et du Dauphiné, comme le fit le colonel *de Nesde*, qui parvint à s'y maintenir jusqu'au 31 mars, époque où il périt dans une embuscade avec son lieutenant, M. *de Bouchevilliers*, et une vingtaine de soldats.

M. de Villars accepta le commandement périlleux de cette place et fut remplacé lui-même à Genève par le héros du combat de Monthoux, *Guil. de Clugny*, *baron de Conforgien*, que l'historien *Spon* appelle « un brave et intrépide guerrier ». Quant à Saint-Genis-d'Aoste, elle ne fut rendue au duc qu'après la conclusion de la paix, malgré des difficultés sans nombre. Pour citer encore M. H. Fazy dans sa magistrale étude : « c'est presque un miracle que la

petite garnison campée en pays ennemi ait pu se maintenir pendant trois mois, exposée à de continuelles attaques et ne pouvant compter sur aucun secours immédiat ».

Tant de vaillance et de persévérante énergie ne furent pas inutiles. Charles-Emmanuel, après avoir fait épuiser par le président de Rochette toutes les tergiversations, toutes les ressources d'un procédurier aussi cauteleux que malin, finit par où il aurait dû commencer, et le traité de Saint-Julien fut couché sur parchemin, établissant la liberté de commerce entre la ville et la Savoie, restituant les dîmes et accordant aux Genevois le droit de séjourner quatre fois l'an dans leurs biens en Savoie, à *condition de ne pas dogmatiser*. Le duc s'engageait à n'élever aucun fort et à n'entretenir aucune garnison dans un rayon de quatre lieues des frontières. Il fut stipulé que Genève demeurerait comprise au traité de *paix perpétuelle* de Vervins.

Telles sont les lignes principales de ce fameux traité dont les effets bienfaisants se feront sentir à travers les siècles et subsistent encore aujourd'hui, puisque la « zone franche » de la Savoie est la confirmation pure et simple de l'état des choses créé en 1603. Ce fut grâce aux efforts et à la sagesse des médiateurs suisses que la paix fut rétablie et la prospérité matérielle de nos contrées assurée[1].

[1] H. Fazy. Epoque de l'Escalade, p. 556.

II

Comment furent-elles observées par le duc, ces clauses du traité ? Assez mal. Il ne contrevint pas trop effrontément à la lettre, mais il fut continuellement infidèle à l'esprit du traité et jusqu'à sa mort survenue à Savillan, le 26 juillet 1630, il ne cessa de ressentir ce qu'un historien appelle plaisamment : « la faim de Grenoble et la soif de Genève ». L'insécurité demeura constante, chaque année amenait la découverte d'un complot nouveau.

Placée à quelques minutes du territoire savoyard, puisqu'on pouvait dire avec raison que le son des cloches de la ville était entendu de plus de Savoyards que de Genevois, accessible par le lac et n'ayant pour défense que des remparts longtemps médiocres, Genève, ainsi que bien des historiens l'ont remarqué, dut son salut à un continuel miracle.

Malgré l'insatiable désir d'une éclatante vengeance qui jusqu'à sa mort animera le fils d'Emmanuel-Philibert, toutes les tentatives seront déjouées : les magistrats veillent et les citoyens ne dorment que d'un œil. La justice d'alors, odieuse dans ses procédés, informa continuellement.

Nous serons brefs au sujet de *Philibert Blondel* et de son procès, dont les péripéties seraient trop lon-

gues à raconter. Disons seulement qu'incriminé comme syndic de la garde, il fut à plusieurs reprises accusé d'avoir compromis le salut de Genève par une négligence voulue, soumis à cinq sortes de tortures roué vif au Molard et ses membres dispersés. Fut-il vraiment coupable? Après l'attentive lecture des pièces du procès, c'est à la conclusion de M. H. Fazy (p. 469) que nous nous rattachons :

« Les Genevois se croyaient inattaquables derrière leurs remparts, et c'est leur confiance exagérée qui faillit les perdre, mais nous ne voyons aucun motif de supposer que Blondel ait manqué volontairement à ses devoirs. La trahison se prouve mais ne se présume pas. »

Le frère de Ph. Blondel, *Joseph*, ancien procureur général, fut également en butte à de terribles accusations; mais, sorti victorieux des épreuves de la torture, il fut reconnu innocent et rétabli dans sa charge de notaire.

Il n'en fut pas de même pour *Pierre Canal*, le fils de l'illustre syndic Jean, tué à la Tertasse. Accusé d'entretenir des accointances avec le duc, en écrivant à une dame de Chambéry dans un style convenu, il avoua qu'il avertissait la cour de Savoie de ce qui se passait au Conseil dont il était le sautier, et fut brûlé à petit feu le 2 février 1610, après avoir été rompu vif.

Un historien aussi attachant que patriote, M. le pasteur *J. Péter*, qui nous a été enlevé l'an dernier,

a donné dans ses *Petites Chroniques* (p. 244 et suiv.) une fraicheur nouvelle aux événements relatés par Gautier, Spon, Thourel, Picot et d'autres chroniqueurs. Il décrit avec verve les procès de *Jean Molliès,* pendu puis écartelé le 28 avril 1610; celui de *L. Comboursier du Terrail*, décapité en automne de la même année avec son écuyer *La Bastide* ; celui *de Monneret*, puis aussi le capitaine *La Rudesse*, qui viola le traité de paix et avoua avoir été mesurer avec Brunaulieu la hauteur des murailles en vue de l'Escalade; celui du sergent La Rivière, de son vrai nom *Guillaume Revillet*, de Soral, décapité au Molard pour avoir offert au *marquis de Lans* de faire entrer les troupes du duc par le boulevard Saint-Antoine.

Parmi cette lugubre série, le jugement qui laissa les plus pénibles souvenirs fut celui de *D.-A. Chenallat*, d'une ancienne famille genevoise, qui avait rendu au pays de grands services. Accusé de trahison par son beau-frère *Nicolas Lefert*, il fut arrêté, sa maison de ville et sa ferme de Satigny furent visitées, mais sans rien faire découvrir de compromettant. D'après son dénonciateur, *La Taille*, il aurait offert au marquis de Lans de faire entrer dans la ville un jour de marché, 100 soldats en habits de paysans; une maison louée au bastion du Pin, aurait permis aux conjurés de prendre ce dernier. Mis à la torture, il avoua tout ce qu'on voulut, et se rétracta dès que le supplice eut cessé. Le 15 août 1618 il eut

la tête tranchée, mais quelques temps après La Taille fut désavoué par le marquis de Lans. Le Conseil s'était trop hâté en condamnant un homme sur des dénonciations passionnées.

Tous ces supplices, ces jugements hâtifs, ces aveux obtenus par d'épouvantables tortures, telles que la question, les affres, la corde, la beurrière, l'estrapade ; ces horribles procédures que nous pouvons bien qualifier de criminelles, c'est Charles-Emmanuel qui doit en porter la responsabilité. Aussi sa mort fut-elle saluée par un immense soupir de soulagement, et comme ses successeurs ne recueillirent pas dans son héritage son esprit haineux, Genève put dès lors respirer et surtout continuer, comme le dit *Gaberel,* jusqu'à la fin du XVIIIe siècle sa double mission : la diffusion des doctrines évangéliques et le refuge des proscrits réformés.

A partir de ce moment, du reste, la cour de Turin absorbée par les affaires d'Italie et rebutée par les échecs réitérés de sa politique au-delà des Alpes, ne se prête plus aux trames ourdies contre Genève par d'autres, et des rapports d'amitié et d'excellent voisinage se renouent entre populations faites pour s'entr'aider.

III

Qu'on nous permette de citer une appréciation très élevée des conséquences de l'Escalade, tirée des *Petites Chroniques* de notre regretté ami, M. Péter (p. 235) :

« L'insuccès du coup de main, la victorieuse résistance des Genevois à l'entreprise de leur implacable ennemi, furent d'une grande importance au point de vue de l'histoire générale. Ce fait d'armes presque insignifiant quant au nombre des combattants et des morts, constitue un événement. La victoire du duc, en lui enlevant sa ville de refuge, eût été fatale au parti huguenot : sa défaite le renforça. Elle mit en évidence la vie de cette nationalité genevoise, formée d'éléments si divers venus d'un peu partout et dont la religion était le lien. Elle exalta la foi religieuse du petit peuple qui luttait si vaillamment pour son indépendance. L'injuste agression dont Genève avait été l'objet et la vaillante résistance qu'elle lui opposa, augmentèrent le nombre et l'affection de ses amis. »

Les preuves de ce que dit M. Péter abondent. C'est Henri IV faisant les frais d'une garnison de 300 hommes. Et vous savez si le brave Béarnais était dur à la détente. Il est vrai qu'il était engagé sur ce point par le traité de Soleure.

C'est à la mort de Th. de Bèze, survenue trois ans après l'Escalade, les témoignages les plus précieux de sympathie arrivant en foule aux magistrats et aux pasteurs.

En 1606, c'est l'érection, dans le quartier de Rive, du bastion de Hesse ainsi nommé en reconnaissance d'un don de 10,000 écus du landgrave de Hesse-Cassel, avec cette inscription tirée du livre de Néhémie (ch. IV, v. 14) : « Ne les craignez point, souvenez-vous du Seigneur qui est grand et redoutable, et combattez pour vos frères, vos fils et vos filles, vos femmes et vos maisons ».

Puis, lorsqu'en 1610 le grand ami des Genevois tombe sous le couteau de *Ravaillac* et que l'ennemi héréditaire s'apprête à tenter un nouvel effort sur Genève, c'est la ville se remplissant de soldats comme par enchantement : défenseurs et secours pécuniaires semblent sortir de terre.

En 1613 c'est, comme pour Th. de Bèze, un immense déploiement de sympathie lors de la mort de Michel Roset, celui qui avait été quatorze fois syndic ; qui, de l'alliance perpétuelle avec Berne jusqu'au traité de Saint-Julien, c'est-à-dire pendant près d'un demi-siècle, traita toutes les affaires importantes de son pays; type du magistrat intègre et dévoué, qui vécut assez pour avoir vu refleurir cette Genève à laquelle il s'était donné corps et âme.

On nous dira que cette sympathie était basée sur l'intérêt. C'est vrai en partie, soit pour Henri IV,

soit pour les Bernois à qui la reine Elisabeth fait observer, dans une lettre célèbre, que Genève est la clef du pays de Vaud. C'est vrai pour tous ces peuples protestants auxquels l'académie de Genève fournissait des conducteurs spirituels. Mais il y a à cette sympathie un autre motif, c'est, disons-le sans orgueil, l'admiration suscitée par la vaillance de la petite République et la conviction que la Rome protestante était nécessaire, indispensable dans le plan divin, comme contre-poids à l'influence encore écrasante des doctrines du moyen âge.

Noblesse oblige. Tant d'illustres amitiés, tant de soutiens précieux, tant de secours spirituels et matériels incrustèrent au cœur de nos ancêtres le sentiment indestructible d'une dignité sans égale. Et, dans le même temps, l'Eglise, afin d'empêcher l'esprit d'orgueil et d'infatuation, faisait retentir la parole apostolique : « Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu ? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifierais-tu ? »

Indépendance politique, indépendance spirituelle, tels sont les fruits de la délivrance de 1602; c'est ce que reconnaissent tous les historiens, parmi lesquels nous nous plaisons à citer un écrivain piémontais M. *D. Carutti*, qui nous rend cet hommage :

« Si la lutte des Pays-Bas contre l'Espagne fut longue et glorieuse, non moins longue et non moins admirable fut la résistance des Genevois qui, les premiers, donnèrent l'exemple de ce que peuvent l'amour de la liberté et la foi religieuse. »

Puisse notre jeunesse s'inspirer de ces nobles paroles de l'historien de la maison de Savoie, et cultiver l'amour du pays, la passion de la liberté, sous le regard de « Cé qué l'aino » à l'exemple des Jean Canal, des Michel Roset et des Théodore de Bèze !





CÉ QU'É L'AINO

TRAD. LIBREMENT PAR

H. RŒHRICH



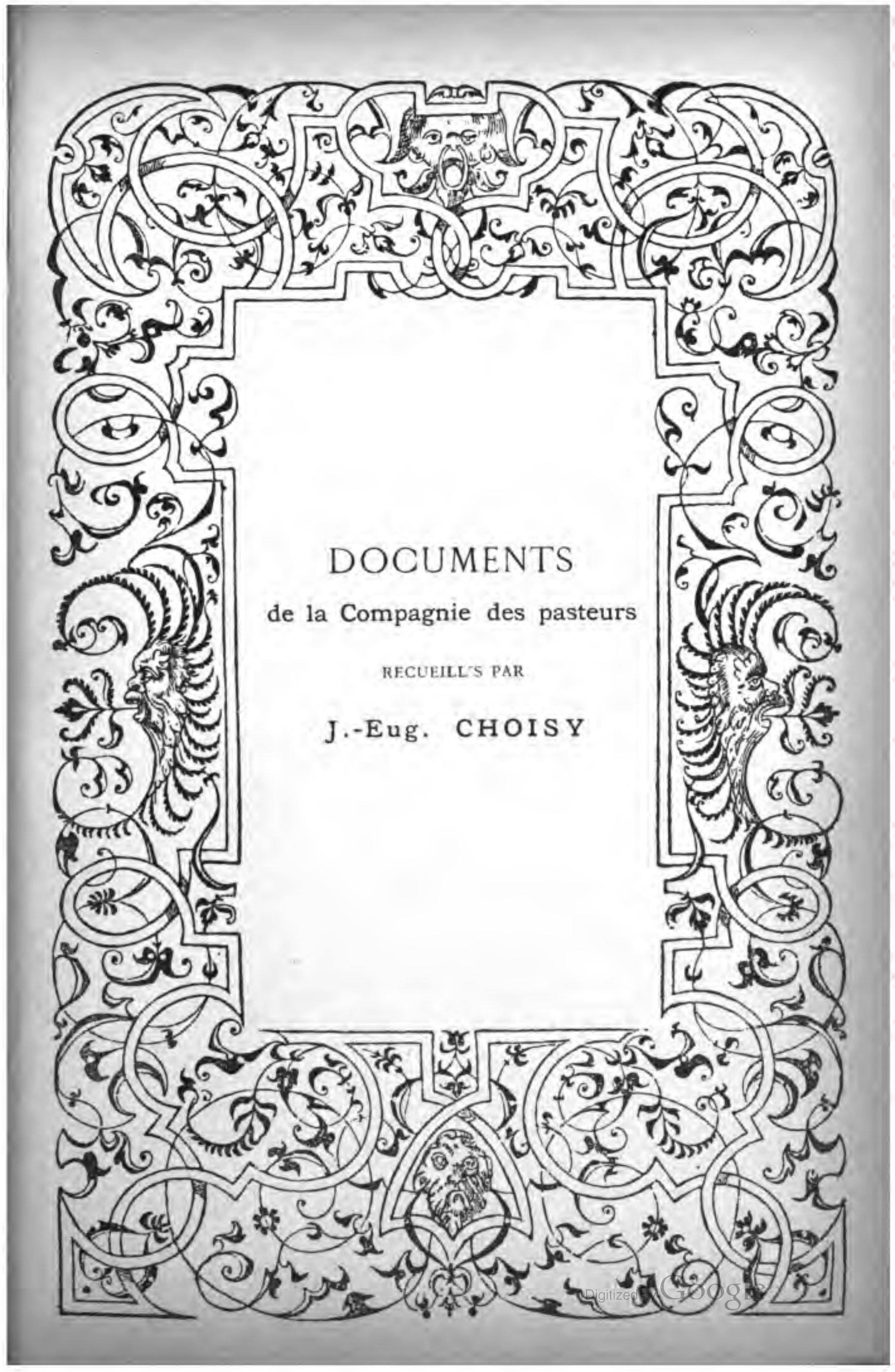
Cé qu'é l'aino

CÉ *qu'é l'aino*, le Maître des batailles,
Qui n'a pas peur et se rit des canailles,
A bien fait voir, à nouveau, cette fois,
Qu'Il entendait sauver les Genevois.

Décembre au douze, en une nuit bien noire,
Dont à jamais nous garderons mémoire,
Ils sont venus, l'an mil six cent et deux,
Tout doucement jusqu'aux fossés boueux.

Elle grondait, sous nos murs, l'avalanche,
Dès le matin d'un glacial Dimanche ;
Certainement nous tous, grands et petits,
Sans le bon Dieu nous étions engloutis.

Oui, dans son bras réside la victoire ;
C'est à Lui seul qu'en revient toute gloire !
Que son saint nom soit à jamais béni !
Amen, amen ! Il a tout bien fini !



DOCUMENTS
de la Compagnie des pasteurs
RECUEILL'S PAR
J.-Eug. CHOISY



Documents

DE LA COMPAGNIE DES PASTEURS

RECUEILLIS PAR

J.-Eug. Choisy.

Escalade.
Genève gardée par la miséricorde de Dieu.

Vendredi 17 décembre 1602

De la surprise de la ville et délivrance d'icelle.



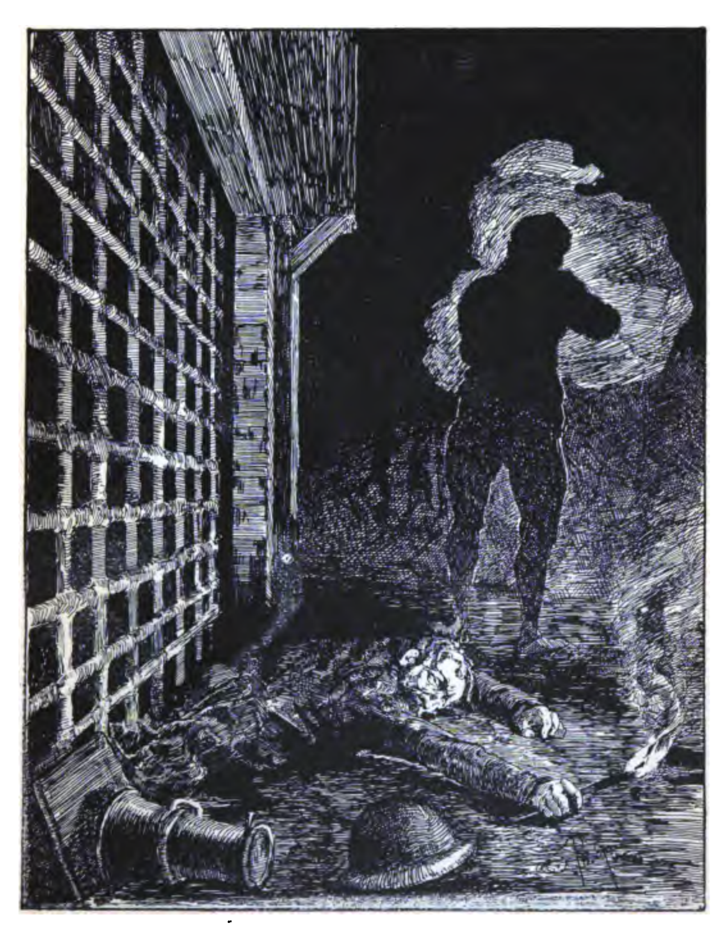
Le dimanche matin, 12e de décembre 1602, l'ennemy pour l'exécution de l'entreprise qu'il dressoit de longtemps contre la ville, et de laquelle on estoit bien adverti et de toutes pars, vint avec environ unze cens hommes tant infanterie préparée et armée de tout pour un tel

effort, et de cavalerie (son Altesse estoit arrivé le soir de Turin aux Tramblières en poste) dedans le Plain Palais sans estre descouvrer sur l'heure d'une heure après minuit. — Et dès lors eust commencé à faire sa faction[1], n'eust esté une espouvante que Dieu leur donna là sans subject et qui les retint une heure, qu'on peut appeler notre sauveté.

A deux heures descent dans le fossé près la Courratière, devant la maison de sire Peaget, à une sentinelle où il avoit remarqué qu'on ne mettoit personne, met quelques clayes et pose les escheles et monte jusques à trois heures et met deux cens hommes dedans la ville sans estre ou peu découvret, surprend la prochaine sentinelle et la blesse, donne l'espouvante au corps de garde de la porte neufve qui quitte la place, prent la maison de Peaget, faisant rupture de la porte et de celle de voisins, prent la place de la porte de la Monnoye et crie : *Ville prise ! Vive Espagne ! Tue, tue, ils sont à nous !*

Se trouva bien peu d'ordre et de provisions pour repoulser cest inconvenient, lequel on attendoit d'heure à heure de longtemps et duquel on estoit averti le soir mesme par exprès. Se trouva tant et plus d'estonnement par faute du debvoir qu'il avoit falu faire pour n'estre pas surpris. Dieu donna cœur à beaucoup de gens de bien d'accourir vers l'ennemi, dont les ungs y moururent en gens de

[1] Attaque.



Le soldat Isaac Mercier.., fit tomber la lourde herse... Page 81.

L'Escalade, par H. Denkinger, A. Guillot, Ch. Goth; *Eggimann, édit. 1902*.



La meilleure des gravures de l'Escalade d'après un tableau conse

(milieu du

L'Escalade par H. Denkinger, A. Guillot, Ch. Goth; *Eggimann édit. 1902.*



; à la Bibliothèque publique (Salle Lullin), attribuée à Fr. Diodati

:VIIe siècle)

bien, les aultres combattans repoulsèrent l'ennemi de la place de la porte de la Monnoye et de l'entrée de la ville qu'il prenoit par là. Les aultres le repoulsèrent de chez le sire Peaget.

Les aultres le repoulsèrent de la porte Neufve où il applicoit le pétart pour donner ouverture à son gros qui estoit en Plain Palais et qui desja avoit chanté victoire avec ses trompettes et tambours. Donc conséquemment ilz le suivent et rangent dans le chemin de la Courratière et sur ce pavé à l'endroit du lieu par ou ils avoyent monté, où battu d'arquebusades qu'on luy tiroit par les fenestres des maisons qui regardent sur cette place et endroit de muraille, pressé d'aultre part et par devers la Monnoye, et devers la porte Neufve et par ceux qui descendirent de la porte Tartasse, [l'ennemy] print l'effroy et commença les ungs à se précipiter par les eschelles que le canon qui joua du boulevart de l'Oye et de la Monnoye avoyent peu rompre si elles ne s'estoyent ja rompues soubs le fais; ou soit sauter la muraille comme ils peurent. — Les aultres demandèrent la vie, les aultres furent tuéz sur la place, laquelle nous demeura par l'infinie misericorde de Dieu.

Cependant dès le premier commencement de leur succès, ilz avoyent dépesché homme au duc, que ses gens estoyent dedans, puis un aultre qu'ilz estoyent maistres de la ville. — Donc le duc aux Tramblières où il estoit fit sonner la joye avec trompettes et

tambours ; mais parce qu'il fut une heure sans avoir nouvelles, il commença à en rabattre, puis du tout reçeut les mauvaises nouvelles que les siens avoient esté repoulsez et toute sa noblesse estoit perdue, — faut noter que durant sa courte joye son secrétaire Ronca alla où le soir où ils avoyent detenus prisonniers quelques citoyens ėt bourgeois de cesteville, de peur qu'ilz vinssent apporter des nouvelles en la ville, ou afin qu'ilz eussent des contregages si leurs affaires prenoyent mal, et leur disoit que la ville estoit prinse et qu'il falloit tuer et exterminer tout le reste des huguenots. C'estoit là leur bon dessein.

On se pourroit aussi esbahir que comme la raison de la guerre portoit ils ne donnèrent [l'assaut] en plusieurs lieux de la ville pour nous estonner et distraire? A quoy la responce est que leur conseil estoit bien tel et quelques gens estoyent assignéz pour bailler à Saint-Antoine, mais quand il ouyrent sonner la joye au cartier de la Monnoye, devers la porte Neufve et [crier] : Ville gasgnée, ils quittèrent leur dessein pour plus commodément entrer avec les aultres par l'ouverture qu'ils pensoyent estre ja faitte, en quoy ils furent deceus, trouvans que le canon jouoit et que leurs gens estoyent repoulsez. Et fallut que tous pensassent à leur retraite avec le Sr d'Albigny, lieutenant-général du duc, qui les avoit accouragez à monter tenant luy mesme le pied de l'eschelle.

Ils laissèrent 13 prisonniers dont y avoit de gentilshommes le baron de Sonas, le sieur de Chafardon et M. d'Atignac, des plus grands, vaillans et favoris du duc ; un aultre gentilhomme de Dauphiné et quelqu'autre ou deux jeunes et de belle marque apartenants à d'Albigny, qui tous treze furent condamnez à estre pendus et estrangléz et furent exécutés incontinent au dit boulevart de l'Oye.

Des mors en demeura sur la place des leurs de 60 ou 70. Ils en ont ramenés que mors que blessez six ou sept vingts, mais qui nous coustent sèze des nostres qui demeurèrent mors et plusieurs aultres tous gens de marque et de valeur dont j'espère que les noms seront marqués ailleurs et que Genève se souviendra [à] jamais de la grande miséricorde de Dieu qui l'a tirée d'un si grand danger et ruine totalle par sa seule main, pour luy en rendre graces et s'amender, qui est le seul moyen d'espérer en la protection de Dieu pour après si avec vrayes prières nous la recherchons.

(Registres de la V. Compagnie, vol. C,
f°s 75 v° et ss.)

Le jusne. *Vendredi, 17 décembre* 1602.

A esté advisé de la célébration du jusne pour rendre graces à Dieu de son secours à nostre délivrance et pour le prier qu'il nous delivre de noz ennemis

qui se roidissent et semblent se disposer avec toutes leurs forces à nous assaillir de plus près et à toute oultrance La chose proposée à Messieurs : ilz ont trouvé bon qu'on le célébrast mardi prochain. Ce qui a esté faitte avec grande attention et dévotion de tous comme il a semblé. Dieu vuelle nous supporter et couvrant nos faultes et péchéz accepter nos infirmes prières et sacrifices pour nous couvrir de sa sainte main paternelle contre noz ennemis blasphémateurs de son saint nom dont nous avec tous les siens le puissions louer et lu y estre un peuple pour le servir...

Que le temple de Saint-Germain du quel on s'est servi depuis quelque temps à l'occasion du froid se trouvoit du tout incommode et en oultre que les assemblées qui sont aujourdhuy plus grandes et fréquentes ny pouvent estre commodément, que Messieurs donc seront advertis de remettre l'exercice des sermons à St Pierre. Messieurs estoyent ja en ceste délibération voyans bien les incommoditez. Et ont ordonné que dimanche et delà en avant on prescheroit au temple de St-Pierre.

(R. V. C., vol. C, f° 76 v° et 77).

Réquisition de prières extraordinaires.

A esté conféré en la Compagnie sur le désir de plusieurs gens de bien de la ville sil seroit possible



Jacob ANJORRANT, Premier syndic (1566-1648)

Aux temps les plus sombres de la République Genevoise, Anjorrant fut envoyé en Allemagne et en Hollande collecter en faveur de Genève. Il fit aussi partie de la dernière députation envoyée en 1601 à Turin auprès du duc. Voir page 63.

d'adjouster des prières extraordinaires à celles qui se prattiquent maintenant en ceste Eglise. Mais il n'a semblé possible. Suffiront d'animer celles qui se font et les eschauffer par bonnes exhortations qui respondent à la circonstance du temps.

(*R. V. C., vol. C. f° 77*)

Pasteurs assignés en diverses places de la ville et boulevarts pour les prières et accouragement des soldats.

Vendredi, 24 décembre. 1602

Par ce que nous craignons ancores des assauts de notre ennemi selon que tous les jours nous auons diverses alarmes et nouvelles menaces la Compagnie a trouvé bon qu'en ce cas chascun se trouvast en une certaine place ou boulevart pour estant ainsi dispersés parmi les soldatz servir par tout par bonnes exhortations à ce que tous en la vertu de Dieu sacquittent vertueusement de leur debvoir.

D'un tableau sur les tuez pour la patrie.

Vendredi 7 janvier 1603.

A esté aduisé qu'il n'est pas bon de mettre sur le cimetière le tableau qu'on a ordonné pour ceux qui sont mors pour defendre leur patrie. Et qu'il seroit plus séant de le mettre sur le lieu du conflit ou bien où il plairoit à Messieurs. Et de ceci les raisons ont esté rendues amplement.

Etablissement d'un ducaton d'estrène à Mercier qui abaissa la coulisse.

Qu'on fera présent d'un ducaton de l'argent de la Compagnie à un povre garçon blessé au jour de nostre danger et qui avoit fait ce bon service à la ville que d'abattre la coulice.

(R. V. C., vol. C, f° 78 v°)



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

N. B. Les N°s 2, 4, 7, 8, 10, 11, 14, sont empruntés à la brochure : l'*Escalade* par A. Guillot.

Les N°s 5, 9, 13, 16 proviennent des : *Fragments historiques de Grenus.*

Les N°s 1, 3, 6, 12, 15, ont été composés pour la présente publication.

ACHEVÉ D'IMPRIMER POUR LE CONSISTOIRE ET
LA COMPAGNIE DES PASTEURS DE L'ÉGLISE
DE GENÈVE, LE 1er NOVEMBRE 1902 PAR
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE
SUCCESS. DE CH. EGGIMANN ET Cie
RUE PÉLISSERIE, 18, A GENÈVE



